

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N°19 - JUILLET-AOÛT 2014



# École SAINTE-MARIE

1 bis rue de Derrière les Portes - 14 370 ARGENCES

© 02 31 23 60 58 - Fax: 09 70 32 11 85





- Appareils Auditifs
- Piles & Produits d'entretien
- Protections Auditive

02 31 80 90 77

12 rue Lecomte - 14 370 ARGENCES





Terrassement - Assainissement - Enrobé - Démolition Aménagement de cours - Pavage - Dallage - etc... Déneigement 24H/24 et 7J/7 (parking, voiries, etc)



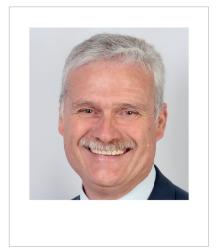






Tél.: 02 31 23 62 29 - Fax: 02 31 23 12 30

# ÉDITORIAL DU MAIRE



# Chères Argençaises, chers Argençais, Avant toute chose, **MERCI**!

e 23 mars dernier, vous avez reconduit la municipalité sortante pour un second mandat. La nouvelle équipe allie l'expérience de celles et ceux qui ont décidé de continuer l'aventure mais aussi la richesse de celles et ceux qui nous ont rejoint.

Le nouveau Conseil municipal m'a accordé sa confiance. Je serai votre Maire pour les six années à venir.

Je continue à être le Maire de tous, dans le respect des idées et des opinions de chacun.

Notre ambition est de développer l'attractivité et le dynamisme d'Argences tout en préservant le charme de notre bourgade. Cette ambition passe par une gestion saine des finances communales. Notre tissu associatif local, déjà très dense, sera encouragé. La construction d'un second gymnase est en marche. Nul doute qu'il répondra aux besoins présents et futurs. Avec l'augmentation du nombre d'habitants, la création d'un pôle de santé est plus que jamais d'actualité pour rapprocher les Argençais des professionnels de santé.

La Commune n'a eu d'autre choix que de mettre en place la réforme des rythmes scolaires. Je ne vous cache pas que je n'y étais pas favorable. Non pas que l'éducation de nos enfants m'indiffère. Bien au contraire. Mais cette réforme s'est faite sans véritable concertation et sans réel soutien financier. Dès la rentrée scolaire de septembre 2014, nos écoliers bénéficieront de 3 heures de TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Ils seront gérés par la Ville en partenariat avec l'UNCMT, qui a déjà en charge les mercredis-loisirs et les vacances scolaires.

Ces activités sont placées dans le cadre d'un projet éducatif. La tolérance, le bien-vivre ensemble et l'éducation à la citoyenneté seront le fil conducteur de ces nouvelles activités.

Comme vous avez pu le constater, les beaux jours arrivent. Nos animations traditionnelles se poursuivent : fête de la musique, fêtes des moulins, 14 juillet, etc.

Cette année est toutefois différente des autres. La France fête en effet le 70° anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie. J'ai souhaité ne pas laisser Argences à l'écart de ces festivités.

Le 8 mai, à l'occasion de la commémoration de l'armistice de 1945, j'ai donné le coup d'envoi des animations du 70° anniversaire. Vous avez pu assister à l'inauguration de l'exposition « ARGENCES 1944 ». Dans le cœur de bourg, des photographies géantes d'Argences pendant et après l'Occupation sont installées.

À la bibliothèque municipale, une exposition photos est mise en place. Un espace est consacré à l'action de la résistance et en particulier à celle du D' Derrien.

Le 17 août, nous fêterons la Libération de notre Ville avec une matinée qui lui sera consacrée.

Le programme complet vous est communiqué dans ce bulletin ! En septembre, c'est *Jean QUELLIEN*, professeur à l'université de Caen, qui nous fera l'honneur d'animer une conférence sur le thème des civils en Basse-Normandie sous l'Occupation.

J'espère pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous pour faire vivre ce  $70^{\rm eme}$  anniversaire et faire vivre Argences!

A très bientôt, Bien cordialement,

> Dominique DELIVET, Maire d'Argences



ÉDITORIAL 3



















## SOMMAIRE

Editopage 3
Le nouveau Conseil municipal page 6-8
Hommage à Jean-Pierre OLIVIERpage 10
Travauxpage 11
Retour en Imagespages 12-13
Le parc locatif socialpage 14
Développement Urbain - U.C.I.A Marché - Police page 15
Conseil municipal des Jeunespage 16
Réforme des rythmes scolairespage 17
Écolespage 18-19
Sorties & manifestations en « Val ès dunes »page 20
70° Anniversaire de la Libérationpages 21-24
Centre de loisirs - Bibliothèquepage 25
Informations pratiquespage 27
Liste des associationspage 28
Le Moulin de la portepage 29
« Val ès dunes » Handball - Vélo Vert de la Muance page 30
Tennis Club d'Argences - F.C.A. Footballpage 31
Vélo Sport d'Argences - E.S.A. Tir à l'arcpage 32
Judo - Gym Volontaire - Twirling clubpage 33
Basket - Karatépage 34
Groupe Folklorique - G.E.A.Apage 35
Familles rurales - Comité de Jumelagepage 36
Club Magic Normand -Clin d'œil photo clubpage 37
Don du sang - A.D.M.Rpage 38
A.P.O.S.A Solidarité/Partagepage 39
A.D.E.S.Apage 40

Centres Équestres Le Mesnil et L'Etrier	page 41
La Communauté de Communes « Val ès dunes »	page 42
S.M.E.O.M - Horaires TER	page 43.
État Civil	page 44.
Démarches Administratives	page 45.
Finances	page 46

#### **MAIRIE D'ARGENCES**

2 place du Général Leclerc - BP 2 - 14 370 ARGENCES

Tél.: 02 31 27 90 60 – Fax: 02 31.23.18.79 E-mail: secretariat.mairie@argences.com

Site-Web: www.argences.com

Vous y trouverez tous les renseignements pratiques, le calendrier des festivités, la liste des associations, de l'histoire, des photos ...

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous. Pour les affaires sociales et le logement, permanence le mardi de 9h30 à 12h00 et le jeudi sur rendez-vous.

#### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL ÈS DUNES**

1 rue Guéritot – BP 45 - 14 370 ARGENCES Tél. : 02 31 15 63 70 - E-mail : cdc@valesdunes.fr Lundi, mardi, jeudi : 9h30-12h15 / 14h-17h30 Mercredi et vendredi : 9h30-12h15

#### LE SYNDICAT D'EAU DE LA RÉGION D'ARGENCES

Le secrétariat du Syndicat d'Eau : M. BOURLIER - Tél. : 02 31 27 90 63

Mairie d'Argences - 2, place du Général Leclerc - BP2 - 14370 ARGENCES - © 02 31 27 90 60

Email : secretariat.mairie@argences.com - Date de parution : 3º trimestre 2014 - Tirage : 3 500 exemplaires

Directeur de la Publication : DELIVET Dominique - Rédacteur en Chef : ISABEL Marie-Françoise et la Commission Communication Crédits Photos : Mairie d'Argences - Les Associations d'Argences - LAMI Photo



# LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Vous venez d'élire votre nouveau Conseil municipal. C'est l'institution préférée des français, elle est chargée de gérer la vie quotidienne de notre ville et les décisions qui sont prises par ce Conseil municipal ont un impact sur votre quotidien. Nous avons choisi de consacrer un espace d'information sur ce sujet afin que chacun sache comment fonctionne son assemblée, quelles sont ses missions, son rôle, ses devoirs...

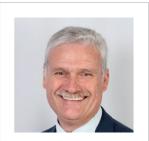


Le maire, ses Adjoints et ses Conseillers Municipaux Délégués - Présentation de la gauche vers la droite :
Amélie LE GOUPIL, Evelyne LABORY, Florence GUERIN, Marie-Hélène PORTIER, Corinne SEBERT, Alexandre LECERF, Patrice RENOUF, Bruno PAIN,
Marie-Françoise ISABEL, Amand CHOQUET, Dominique DELIVET, Fabienne DERETTE, Sandrine DUPONT, Michel LE MESLE, Claude CAUVIN, Gaël
LEBOUCHER, Gilbert GEMY, Lydie MAIGRET, Richard MARTIN, Martine BUTEUX, Franck CENDRIER, Brigitte FIQUET-ASSIRATI, Jacques-Yves OUIN,
Florence SEBILO, Christelle BEAUDOUIN, Michel COMBE

### LA COMMUNE

Selon le dernier recensement Argences est la 2 825° commune de France sur 36 000. Chaque commune est une collectivité locale autonome. Argences fait partie de la Communauté de communes « Val ès dunes » qui regroupe 17 communes des environs.

#### **LE MAIRE**



Dominique DELIVET,

Le Maire est élu par le Conseil municipal, il est le détenteur du pouvoir exécutif. Il est investi d'un rôle important et assure plusieurs fonctions. Il est en charge de l'exécution des décisions prises par le Conseil municipal, il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget et gère le patrimoine. Il dispose également de pouvoirs propres importants, notamment, en matière d'urbanisme, de police municipale et de gestion du personnel.

Placé sous l'autorité du procureur de la République, il est officier d'état civil et officier de police judiciaire. Placé sous l'autorité du Préfet, il est agent de l'Etat. Il célèbre les mariages, assure l'organisation des élections, fait appliquer les textes législatifs et réglementaires.

Le Maire exécute les délibérations prises par le Conseil municipal, il est le pivot de la vie municipale et se tient à l'écoute de la population.

#### CONSEIL MUNICIPAL (ville de plus de 1000 habitants)

Le Conseil municipal est élu au suffrage universel direct au scrutin de liste en respectant la parité, pour une durée de six ans (le nombre de conseillers varie selon le nombre d'habitants). Il doit se réunir au moins une fois par trimestre en séances publiques, il délibère sur les questions présentées par le Maire et inscrites à l'ordre du jour. Les séances du Conseil municipal sont ouvertes à tous. N'hésitez pas à venir y assister.

#### **DÉLÉGUÉS COMMUNE D'ARGENCES**

- Conseillers communautaires :
- > Marie-Françoise ISABEL, 1 ère vice-présidente,
- > Dominique DELIVET, vice-président,
- > Amand CHOQUET, Lydie MAIGRET, Michel COMBE,
- > Brigitte FIQUET-ASSIRATI, Jacques-Yves OUIN,
- > Martine BUTEUX et Michel LE MESLE
- > Fabienne DERETTE, remplaçante.
- Délégués au Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de la région d'Argences :
- > Amand CHOQUET, 1er vice-président
- > Claude CAUVIN (suppléant), Gilbert GEMY (suppléant)
- Délégués au Syndicat intercommunal du collège Jean Castel :
- > Marie-Hélène PORTIER et Martine BUTEUX (suppléante)
- Délégués à la Commission locale d'énergie (SDEC Energie) :
- > Michel LE MESLE (délégué de secteurs au comité local d'énergie),
- > Claude CAUVIN
- Délégués au Syndicat mixte d'élimination des ordures ménagères de la région d'Argences (SMEOM) :
- > Jacques-Yves OUIN (vice-président, chargé des finances)
- > Michel COMBE

## LES ADJOINTS



Marie-Françoise ISABEL, 1<sup>ère</sup> Adjointe Communication et information Personnel



Jean-Pierre OLIVIER, 2e Adjoint

e nombre d'adjoints est fixé par le Conseil municipal, en fonction des textes réglementaires, lors de sa première séance. Le Maire peut attribuer par arrêté, des délégations à ses adjoints. Le groupe des adjoints doit respecter la parité.

Le Conseil municipal d'Argences est composé de 27 conseillers dont 8 adjoints et 2 conseillers délégués. Chaque adjoint se voit confier une ou plusieurs compétences. Chacun d'entre eux pilote et anime des commissions de travail.



Martine BUTEUX, Adjointe, Logement - Solidarité & Aînés



Patrice RENOUF, Adjoint Fêtes & Animations



Marie-Hélène PORTIER, Adjointe **Jeunesse & Affaires Scolaires** 



Lydie MAIGRET, Adjointe, **Finances** 



Richard MARTIN, Adjoint, **Sport & Culture** 



Amand CHOQUET, Adjoint, Travaux & Cadre de Vie

# LES CONSEILLERS **DÉLÉGUÉS**



Claude CAUVIN,
Conseiller municipal
délégué à l'Environnement
et au Cadre de vie



Michel COMBE, Conseiller Municipal délégué à l'Urbanisme

## LES COMMISSIONS MUNICIPALES

a composition d'une commission se fait lors du premier Conseil municipal. Le Maire a l'initiative de la composition de chaque commission. Il préside de droit chacune d'entre elle.

À Argences, 12 commissions permanentes ont été créées. Leur but est de proposer et d'échanger autour de projets de leurs compétences pour pouvoir en débattre au prochain Conseil municipal.



#### PERSONNEL

M<sup>me</sup> GUERIN, M. LEBOUCHER, M<sup>me</sup> DUPONT, M<sup>me</sup> DERETTE et M<sup>me</sup> ISABEL



- Mme ISABEL M. LEBOUCHER

#### **ENVIRONNEMENT**

M. CAUVIN, M<sup>me</sup> SEBILO, M. CENDRIER, M. GEMY, M. PAIN, M<sup>me</sup> SEBERT et M. OUIN



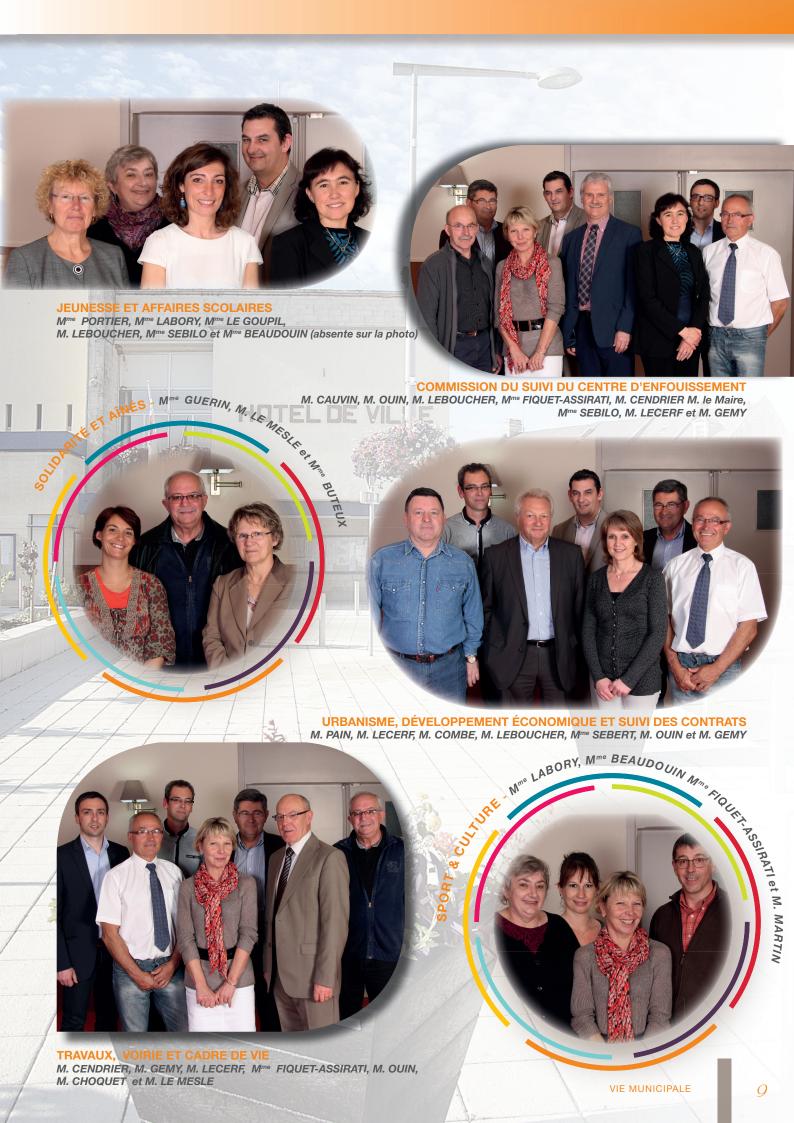
#### **FINANCES**

Mme GUERIN, M. OUIN, M. GEMY et Mme MAIGRET



FÊTES, ANIMATIONS ET RELATIONS AVEC LES COMMERÇANTS SÉDENTAIRES ET NON SÉDENTAIRES

M. RENOUF, M<sup>me</sup> LEGOUPIL, M. LECERF, M<sup>me</sup> DUPONT, M. LEBOUCHER, M<sup>me</sup> LABORY, M<sup>me</sup> BEAUDOUIN et M. LE MESLE



# HOMMAGE À *JEAN-PIERRE OLIVIER*

Le 1 qui

Le 13 juin, Jean-Pierre Olivier nous quittait, emporté par la maladie qui le rongeait depuis un an et demi. Sa famille, ses amis, ses collègues élus, municipaux et communautaires, ressentent ce grand vide qui

s'installe au fil des jours. Il nous manquera les jeux de mots qu'il affectionnait, les boutades qu'il se plaisait à raconter, les éclats de rire communicatifs qui montraient ainsi tout le plaisir qu'il avait à être parmi nous.

Le 17 juin, lors de ses obsèques, Dominique Delivet, Maire, a retracé l'ensemble des actions qu'il a menées au service d'Argences mais aussi au service de ses concitoyens de la commune et de la Communauté de communes. A l'issue de son éloge funèbre, dont en voici quelques extraits, Monsieur le Maire a déposé sur le cercueil de Jean-Pierre Olivier la médaille de la Ville en signe de reconnaissance.

Né à Lisieux, le 19 février 1953, Jean-Pierre va rapidement se lier à Argences puisqu'il sera embauché au Fresne par les Tuileries de Beauvais en 1973. Très rapidement il va s'investir au sein de la commune en prenant une part active dans la vie associative.

Passionné de cyclisme, après avoir été membre du Vélo Sport d'Argences, il crée en 1990 le club de VTT « le vélo vert de la Muance. En 2007, en compagnie de ses camarades du VSA, il ralliera Argences à Hettstadt, soit plus de 1000 kilomètres pour fêter les 20 ans du jumelage.

Mais c'est dans son engagement au service de la commune que nous, ses collègues élus, l'avons découvert. C'est en 2001 qu'il accepte de s'engager aux côtés de *Bernard Dufour* comme conseiller municipal. Pour *Jean-Pierre*, s'engager ce n'est pas un mot que l'on banalise, il a un véritable sens, celui de se mettre au service des autres, sans compter son temps ni sa peine, quitte à égratigner un peu sa vie personnelle.

Très impliqué dans le secteur touristique, il s'investit pleinement en compagnie de Christian Lechevallier au transfert de compétence vers la Communauté de communes du syndicat d'initiative qui deviendra Office de tourisme où il prendra une part active notamment dans l'organisation des médiévales dont il est l'un des initiateurs. Ces jours-là, c'était d'ailleurs un immense plaisir pour lui de partager avec tous ses amis de la CDC des instants de bonheur. Costumé en chevalier, il organisait, orchestrait, supervisait cette manifestation avec beaucoup de maîtrise et de joie de vivre.

Le moulin de la Porte était aussi un élément du patrimoine communal qu'il affectionnait particulièrement.

Il aimait s'y rendre afin d'échanger avec les membres de l'association, réaffirmant son soutien et prodiguant des encouragements chaleureux et sincères.

En 2008, il accepte de poursuivre son action en prenant la responsabilité de maire-adjoint chargé de l'environnement et du cadre de vie. Par sa rigueur, son objectivité, il a su établir un climat de confiance avec ses collègues et les partenaires avec qui il était en relation.

C'est aussi en 2008, qu'il est élu vice-président de la Communauté de communes « Val ès dunes », en charge de l'environnement et du tourisme. Au cours de ce mandat, en lien avec ses amis vététistes de l'association du « Vélo Vert de la Muance », il élabore un circuit VTT qui portera prochainement son nom, d'une soixantaine de kilomètres, traversant les dix-sept communes de la CDC.

Argences va se souvenir longtemps de l'impact qu'il a apporté au cadre de vie de notre commune. L'objectif que nous nous étions fixés était d'obtenir la labellisation de « ville fleurie » avec au minimum deux fleurs. En 2011, après un premier essai et l'obtention d'une 3ème place au concours départemental, non satisfaisante à ses yeux, la commune obtient, grâce à son travail et son obstination, le premier prix départemental associé à une première fleur au concours régional. Parmi les derniers projets qu'il a portés dans ce domaine, figure l'embellissement des deux ronds-points de la rue de la Gare.

Il apporta ses idées pour la constitution du premier Conseil municipal des jeunes. Impliqué dans cette commission, il a su captiver son jeune public et l'amener à s'engager dans des actions en faveur de l'environnement : campagnes de propreté canine, réintroduction de nids d'hirondelles...

Mais son engagement envers les jeunes ne se limita pas au Conseil municipal des jeunes. Le rapprochement entre l'association « le brochet caennais » et la commune a permis d'encadrer des jeunes enfants lors de journées consacrées à l'initiation à la pêche.

Si le vélo était un sport qu'il affectionnait particulièrement, la marche était sa seconde passion. Flanqué de son bâton et de ses chaussures de marche, il n'hésitait pas à arpenter les coteaux et autres chemins pour en vérifier le bon état. Il les connaissait tous ; à chacun de leurs détours, il savait ce qu'il découvrirait.

Jean-Pierre, ta passion, ta volonté, ton optimisme, ta joie de vivre, tout ça nous manquera !

#### Adieu!

« Le malheur de t'avoir perdu ne doit pas nous faire oublier le bonheur de t'avoir connu. »









## FLEURISSEMENT



Réalisation par les services techniques de petits plants dans la serre communale pour la mise en place du fleurissement de notre ville.



### **REFECTION DE VOIRIES**



Réfection complète de la rue des Ecuyers et rue de Fécamp. Bande de roulement financée par la CDC « Val ès dunes ». Réfection des trottoirs financée par la commune.



Achèvement de la réfection de la rue de la Gare. Mise en beauté des ronds-points.

#### **AUTRES TRAVAUX**



Construction d'un local au boulodrome. Une partie ouverte pour un meilleur accueil lors des compétitions et un espace sanitaire. Travaux réalisés par nos services techniques.



Cimetière: 77 sépultures ont été relevées, mises dans des reliquaires en bois et déposées dans l'un des deux ossuaires du cimetière.

#### **BONNE RETRAITE À...**

M. Patrick MARECHAL, responsable des services techniques de la commune d'Argences, il débute sa carrière il y a 43 ans comme plombier chauffagiste dans le secteur privé. Quelques années plus tard, il intègre la commune de Caen et poursuit sa carrière à partir de 1988 à la ville d'Argences.

Le 30 avril 2014, il part en retraite. Toute l'équipe municipale ainsi que le personnel lui souhaite une excellente retraite sous le soleil de la méditerranée. Un grand merci.

### **TRAVAUX**

### SIGNALÉTIQUE

- > Installation de l'enseigne sur la façade extérieure de la bibliothèque municipale
- > Mise en place de la signalétique de la zone artisanale et du centre-ville ; installation des abribus.



# RETOUR EN IMAGES









Carrefour des associations au gymnase.

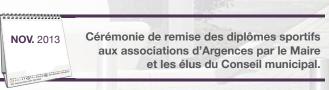
OCT. 2013

Repas des Aînés de la commune au Forum.



DEC. 2013

Feu d'artifice et conte de Noël organisés dans le cœur du bourg illuminé pour les fêtes de fin d'année.









Un mardi par mois, « L'heure du conte » pour les tout-petits à la bibliothèque.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\* **AVRIL** 2014 Carnaval des écoles





21º édition du Forum des artistes. Remise des prix des gagnants du concours photo par les élus de la commune

> Inauguration de l'exposition « Argences 1944 » présentée à la bibliothèque à l'occasion des festivités du 70° Anniversaire du Débarquement.







Le mois de mars a été marqué par les élections municipales. M. DELIVET a été reconduit dans ses fonctions de Maire. Ci-dessus, Mme la Députée Laurence DUMONT remet les écharpes au Maire et aux adjoints. Emotion et solennité.

Voyages des aînés de la commune ; direction les plages du Débarquement pour une journée historique.





# LE PARC LOCATIF SOCIAL D'ARGENCES

e parc locatif d'Argences est actuellement constitué de 349 logements sociaux.

- -11% ont été construits avant 1964,
- 140 ont été construits de 1965 à 1979, puis 130 de 1980 à 1999,
- 17 situés au Pré de la Motte ont été livrés en 2002,
- 20 appartements situés au Decauville ont été livrés en 2013. 35% des logements sont des T3 et 45 des T4.9 % sont des des T2, ce sont notamment ceux du Pré de la Motte. Les autres sont des T5. En moyenne, chaque locataire reste au moins 15 ans dans son appartement.

Trois bailleurs sociaux sont présents sur la commune :

- Partelios Habitat
- Logi-Pays
- Calvados Habitat

# LE FICHIER PARTAGÉ DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Les organismes de logement social du Calvados se sont associés pour mettre en place un fichier partagé de demande de logement social. Cela signifie un formulaire de demande unique pour tous les bailleurs sociaux et des pièces justificatives réglementairement définies.

Cela a pour but de simplifier la démarche pour le candidat au logement social et de favoriser une meilleure connaissance des demandeurs.

Concrètement, le candidat au logement HLM n'a plus besoin de s'adresser aux différents bailleurs pour effectuer ses demandes. Il s'inscrit en une seule fois en un seul lieu, auprès d'un bailleur ou d'une commune.

Actuellement la commune d'Argences entreprend des démarches pour être lieu d'enregistrement.

Attention, l'enregistrement de la demande ne vaut pas attribution de logement. Quand un logement répondant aux critères demandés est disponible, le dossier est présenté par un bailleur social à une commission qui décide de l'attribution des logements. Les décisions de la commission sont sans appel.

Le délai d'obtention d'un logement dépend des caractéristiques de votre demande et des disponibilités du logement que vous souhaitez. Selon le type de logement, l'attente peut être plus ou moins longue.

Si vous souhaitez faire le point sur votre demande de logement ou y apporter des modifications, il vous est possible de me rencontrer en Mairie les mardis de 10h00 à 12h00 ou les jeudis matin sur rendez-vous.

Martine BUTEUX
Maire-Adjointe chargée du Logement



Le bailleur social Calvados-Habitat a procédé en 2013 à des travaux dans la rue du Docteur Derrien et la rue Camille Blaisot. Calvados habitat a remplacé l'intégralité des chaudières individuelles des 36 logements situés à Argences et les ont remplacées par des chaudières à condensation qui permettront un gain d'énergie d'au moins 20 %. 32 logements collectifs et 4 logements individuels vont être construits au lotissement L'Orée d'Argences. Ces logements seront de types BEPOS (bâtiment à énergie positive) : ils produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment.





La rue des Ecuyers dont les logements sont gérés par Partélios Habitat. La rue des Ecuyers a été réhabilitée par la commune en lien avec la Communauté de communes en 2013.



## DÉVELOPPEMENT URBAIN

es règles d'urbanisme de la ville d'Argences sont dictées par son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Toute construction, quelle qu'elle soit, doit faire l'objet d'un dépôt de dossier en Mairie.

#### Pour les constructions de :

- moins de 40 m<sup>2</sup> : une demande de déclaration préalable de travaux.
- plus de 40 m<sup>2</sup> : une demande de permis de construire.

La décision d'accorder ou non un permis de construire incombe au Maire. Néanmoins, la commune d'Argences n'instruit pas les dossiers de demande de permis de construire, c'est-à-dire que ce n'est pas elle qui étudie le dossier. Nous avons recours aux services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, qui dépend de l'Etat. La DDTM donne un avis en fonction des règles définies par le PLU.

La commune a une compétence en matière de développement économique. Elle prospecte et accompagne l'implantation et la maîtrise des activités sur le territoire communal. Le rôle de la commune est de faciliter l'implantation et la pérennité des activités économiques à Argences. N'hésitez pas à nous soumettre vos projets et idées.

#### POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET DÉPÔT DE DOSSIER,

Merci de vous adresser au service urbanisme de la Mairie d'Argences au 02 31 27 90 61.



## **POLICE**

n nouvel agent, le Gardien de police municipale *Marianne TURPIN*, renforce l'effectif de la police municipale afin de mieux garantir la tranquillité des Argençais. Le gardien TURPIN a pris son service le 19 mai 2014 à Argences. Native de Caen, elle souhaitait se rapprocher de sa famille.

L'effectif de deux agents va permettre une présence accrue sur le terrain (pilotage à pied ou en VTT), afin d'améliorer la surveillance du secteur contre les faits de délinquance, toujours en collaboration avec les effectifs de la gendarmerie nationale.

Plusieurs services supplémentaires seront mis en place dans les semaines à venir, notamment la surveillance des propriétés privées (via l'opération « Tranquillité Vacances ») et les actions de prévention routière et particulièrement les nuisances sonores au niveau des deux roues.

#### POLICE MUNICIPALE

place du Général Leclerc – BP 2 – 14 370 ARGENCES
 © 02 31 27 90 67 (vos appels sont transférés sur le téléphone mobile de service)
 Email: police.mairie@argences.com



# MARCHÉ HEBDOMADAIRE

n 1025, le duc de Normandie Richard II autorise la création d'un marché à Argences. Le marché est sous l'autorité du seigneur abbé de Fécamp. Les marchands lui paient une taxe. Nul ne peut vendre à l'extérieur du marché. Il se tient alors entre la porte du périmètre de défense et le moulin. Au Moyen-âge, les grandes halles à blé sont créées. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, sont installées les halles à menus grains (orge, avoine, etc.).

En 1789, une cinquantaine d'artisans et de commerçants sont présents dans le centre-bourg. Cette prospérité se maintient au XIX<sup>e</sup> siècle. Une troisième halle est construite boulevard Deléan. La destruction du bourg en 1944 ne laisse que les grandes halles, très endommagées. La reconstruction les remplace par un parking ...

Actuellement, le marché d'Argences demeure dynamique. Il est le rendez-vous incontournable du jeudi matin pour les Argençais. 33 exposants sont présents chaque semaine.



U.C.I.A.

Union Commerciale Industrielle et Artisanale d'Argences

union des Commerçants, Industriels et Artisans (U.C.I.A.) d'Argences reprend du service et va proposer ces prochains mois des animations et des opérations commerciales pour les clients du centre bourg.

Elle souhaite aussi se rapprocher des autres associations et de la Mairie pour participer ensemble au développement de la commune. Son objectif est de participer à l'attractivité et au dynamisme de notre ville.

Le samedi 21 juin, l'U.C.I.A. a participé à la fête de la musique en proposant grillades et crêpes rue du Moulin.

U.C.I.A. - UNION COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET ARTISANALE D'ARGENCES

M. BERGUES - Tél: 02 31 23 67 88 24 place du Général Leclerc - 14370 ARGENCES

# LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

endant trois ans, le Conseil municipal des Jeunes a mené divers projets et actions, encadré par une équipe d'élus adultes que je remercie vivement : M<sup>mes</sup> B.TRIBOUILLARD, L.ASSIRATI, E.LABORY, S.DUPONT et M. JP OLIVIER.

**LE 24 MAI DERNIER**, j'ai présenté la nouvelle adjointe à la jeunesse, M<sup>me</sup> *Marie-Hélène PORTIER*. Un bilan des actions menées a été établi.

Les jeunes du CMJ sont à présent des adolescents. En fin d'année, leur mandat s'achèvera, je renouvelle mes félicitations à tous ces jeunes avec qui nous avons eu plaisir à travailler. De nouvelles élections vont être organisées, les membres du CMJ actuel laisseront ainsi leur place à d'autres jeunes motivés par l'envie de consacrer un peu de leur temps à la réalisation de projets dans notre commune.

Marie-Françoise ISABEL, 1ère Adjointe

### LA VISITE DU SÉNAT

EN JANVIER 2014 - Les membres du CMJ ont visité en compagnie de plusieurs élus argençais le Sénat. Ils ont découvert le Palais du Luxembourg, l'organisation des débats en assemblée et ont même pu y déjeuner!







### LA FÊTE MÉDIÉVALE

EN SEPTEMBRE : Les Médiévales : le CMJ s'est pris au jeu et les jeunes étaient costumés et maquillés pour l'occasion. Ils ont aidé à servir les repas aux nombreux visiteurs.



### LA VENTE DE JACINTHES AU MARCHÉ DE NOËL

EN DÉCEMBRE 2013 : Le CMJ a proposé des pots de jacinthes qu'ils ont vendus au marché de Noël organisé par le comité de jumelage. Les recettes ont été versées au profit du Téléthon.



### LA DÉCOUVERTE DE NOTRE PATRIMOINE

EN JUIN 2013 : Découverte de notre territoire et de notre patrimoine sous la forme d'une chasse au trésor.



Visite du « Moulin de la Porte » avec commentaires de Claude CAUVIN.



# LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

# A RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES À ARGENCES: PRÉSENTATION PRATIQUE ET PRAGMATIQUE

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires aura lieu à la rentrée scolaire de septembre 2014.

Le décret de réforme des rythmes scolaires réorganise la semaine de classe : 9 demi-journée dont 5 matinées, pas plus de 24 heures par semaine, des journées n'excédant pas 5H30 et au moins 1h30 de pause méridienne.

L'objectif est d'alléger les journées d'enseignement et d'offrir la possibilité aux communes de proposer des activités périscolaires : 3 heures par semaine réparties sur les 3 demi-journées.

La commune, l'équipe enseignante des deux écoles maternelle et primaire ainsi que les parents d'élèves se sont entendus sur le mercredi matin travaillé.

La commune de son coté organise des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :

- Le lundi de 15h30 à 16h30
- Le mardi de 15h30 à 16h30
- Le jeudi de 15h30 à 16h30

Les temps d'activités périscolaires sont confiés à l'UCMT qui gère déjà le centre de loisirs. Mme ADAMCIK sera la référente des rythmes scolaires dans nos deux écoles. Elle connait déjà bon nombre d'enfants et de parents.

Les associations locales ont répondu favorablement à notre sollicitation pour mettre à disposition des animateurs offrant ainsi aux enfants une grande variété d'activités.

Les TAP s'articulent autour de trois grands ateliers :

ASR: atelier sportif et relaxation

■ AD : atelier découverte ■ AC : atelier culturel

Les enfants auront trois ateliers différents par semaine. Ils changeront d'activités à chaque trimestre.

Nos ATSEM s'occuperont des activités périscolaires des très petites et des petites sections de maternelle.En effet, il nous a paru judicieux de ne pas multiplier les intervenants et de préserver leur temps de sieste.

#### Exemple de TAP pour un enfant de CP pour l'année scolaire

> 1er trimestre : Lundi : Danse (ASR) Mardi : théâtre (AC) - Jeudi : Anglais (AD)

> 2e trimestre : Lundi : Shiatsu (ASR)

Mardi: éveil musical (AC) - Jeudi: « Bien se nourrir » (AD)

> 3° trimestre : Lundi : Jeux sportifs (ASR) Mardi : Lecture (AC) - Jeudi : mandarin (AD)

Les enfants seront encadrés en groupe de 14 pour les moins de 6 ans et de 18 pour les plus de 6 ans.

Les temps d'activités périscolaires sont gratuits. La volonté de la Municipalité est de faire que tous les enfants puissent participer à ces activités et permettent à tous les écoliers de bénéficier d'une ouverture culturelle.

Un comité de pilotage composé de tous les acteurs concernés sera mis en place afin d'évaluer le fonctionnement et permettre un recadrage des dysfonctionnements.

#### **COMMENT S'INSCRIRE?**

Les activités périscolaires ne sont pas obligatoires. La classe se termine dorénavant à 15h30 et 15h15 le vendredi. Chaque famille a inscrit son ou ses enfants aux activités périscolaires via un bulletin d'inscription unique (cantine, TAP et garderie) distribué par les enseignants.

Pour les retardataires, le bulletin d'inscription est disponible en Mairie ou sur le site internet de la ville. Chaque enfant devra être inscrit aux TAP avant le 31 juillet 2014. Si ce n'est pas le cas, il ne pourra pas être pris en charge après 15h30.

#### **ET LE MERCREDI MATIN?**

Le mercredi, les enfants travailleront de 8h45 à 12h. Les élèves qui sont inscrits au centre de loisirs pourront déjeuner à la cantine. Seuls les élèves fréquentant le centre de loisirs pourront bénéficier du service de restauration. Ils seront accueillis jusqu'à 18h30.

Le centre de loisirs sera ouvert le mercredi matin pour les enfants qui sont scolarisés dans des établissements n'appliquant pas la réforme.

#### EMPLOI DU TEMPS POUR L'ECOLE SONIA DELAUNAY ET L'ECOLE PAUL DERRIEN RENTREE SCOLAIRE 2014/2015

	7h00	8h35	8h45	12h00	13h30	15h30	15h30 16h30
lundi	garderie	accueil	enseignement	pause méridienne	enseignement	APC* ou TAP**	garderie
mardi	garderie	accueil	enseignement	pause méridienne	enseignement	APC* ou TAP**	garderie
mercredi	garderie	accueil	enseignement				
jeudi	garderie	accueil	enseignement	pause méridienne	enseignement	APC* ou TAP**	garderie
vendredi	garderie	accueil	enseignement	pause méridienne	enseignement	Garderie à 15h15	

\*APC : Activités Pédagogiques Complémentaires (soutien dispensé par les enseignants)

\*\*TAP : Temps d'Activités Périscolaires (organisé par la Commune)



# ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL DERRIEN

#### UNE ÉCOLE AVEC DE NOMBREUSES ACTIVITÉS ET SORTIES PÉDAGOGIQUES

es interventions en sport avec le judo, le tennis, l'escrime, le foot. Deux classes se sont engagées cette année et l'année prochaine dans le projet « foot des princesses », c'est-à-dire la promotion du foot féminin.

Des sorties culturelles et pédagogiques à la bibliothèque municipale, au Forum d'Argences, au cinéma, au théâtre, au château de Caen, au musée de Normandie, en forêt de Grimbosq, à Colleville-Montgomery, à la ferme pédagogique de Mézidon-Canon, au Paléospace de Villers/mer, à la déchetterie de Moult, à la station d'épuration de Caen. Sept classes sont allées visiter la déchetterie de Moult avec une grande satisfaction. Deux classes sont engagées dans le projet « école et cinéma » avec le cinéma Lux à Caen. Deux classes de CLIS ont reçu l'accord pour un projet en lien avec les Jeux Equestres Mondiaux et le centre équestre d'Argences.

#### UNE ÉCOLE TOURNÉE VERS LE NUMÉRIQUE

Un « chantier » qui avance puisque, grâce au soutien de la municipalité, l'école s'est équipée de huit ordinateurs supplémentaires répartis dans les classes, d'un ordinateur portable et d'un vidéoprojecteur dans l'école. Quatre classes de CP et CE1 sont équipées d'un ordinateur avec internet et nous prévoyons l'installation d'un tableau blanc interactif dans deux classes à la rentrée.

#### UNE ÉCOLE DU VIVRE ENSEMBLE

- **Un journal** : toutes les classes ont participé au numéro 7 du journal de l'école au mois de mars et le numéro 8 paru fin juin.
- Des expositions : nous allons mettre en place un système d'expositions à destination des autres élèves de l'école et des parents d'élèves, qui présenteront et valoriseront le travail des enfants.
- L'équipe enseignante mène également des réflexions sur les règles de vie à l'école et réfléchit aux initiatives qu'elle peut mettre en place



#### ÉCOLE PRIMAIRE PAUL DERRIEN

Place des Marronniers – 14370 ARGENCES Tél. : 02 31 23 03 90

Jean-Yves LEHOUX - Directeur de l'école P. Derrien

# ÉCOLE MATERNELLE **SONIA DELAUNAY**

école maternelle Sonia Delaunay accueille 123 élèves pour l'année scolaire 2013-2014 répartis en cinq classes de la « toute petite section» à la « grande section ».

Elle est dirigée par *M*<sup>me</sup> *Lebrun* qui part à la retraite en juin après 38 années passées dans l'éducation nationale aux cotés des enfants. Nous lui souhaitons une excellente retraite et la remercions pour son dévouement durant toutes ces années pour l'enseignement de nos élèves argençais.

Quatre enseignants et six agents de service travaillent à l'école ainsi qu'une psychologue scolaire qui a ses bureaux dans les locaux de l'école élémentaire.

Dès 7h00, les premiers enfants sont pris en charge à la garderie municipale. Les derniers élèves en repartent vers 18h30.

Outre les matières scolaires traditionnellement enseignées, l'école veut s'ouvrir sur le monde extérieur. Des sorties thématiques éveillent la curiosité des enfants et leur apportent une meilleure connaissance de certains milieux.



Des spectacles de marionnettes sont proposés deux fois par an. Une représentation de danses et de chants est présentée aux familles à Noël. Une activité chant choral est pratiquée une fois par semaine. Une bibliothèque « prêt de livres » fonctionne dans un local spécialement aménagé.

Les enfants de grande section sont initiés à l'informatique. Au printemps, un défilé costumé est organisé en collaboration avec l'école élémentaire publique et l'école privée Sainte-Marie, formant ainsi un cortège coloré et sonore dans les rues de la cité.

Une exposition d'arts plastiques sur le thème du cirque a été présentée à l'école en fin d'année pour le plus grand plaisir des enfants et des parents.

#### **ÉCOLE MATERNELLE SONIA DELAUNAY**

Rond-point des marronniers - 14370 ARGENCES Tél : 02 31 23 66 30

Henriette LEBRUN, Directrice de l'école Sonia Delaunay





# ÉCOLE STE-MARIE

# COLLÈGE JEAN CASTEL

#### LE SPORT À L'ÉCOLE SAINTE-MARIE

out au long de l'année, les élèves de l'école Sainte-Marie pratiquent différents sports comme l'escrime et le tennis, qui sont financés par l'association des parents d'élèves.



Des séances de foot sont également proposées aux enfants de CM1 et de CM2 grâce à la mairie d'Argences. Un tournoi avec l'école publique sera organisé en fin d'année scolaire.

Depuis janvier, nous avons aussi bénéficié de 10 séances de piscine au nouveau centre aquatique Dunéo pour les CP, CE1 et CM2, organisées par la Communauté de communes « Val ès dunes » . Les enfants étaient ravis de pouvoir aller à la piscine avec leurs camarades de classe.

Nous espérons pouvoir renouveler l'ensemble de ces sports l'an prochain.



#### **ÉCOLE SAINTE-MARIE**

Rue derrière les portes – 14370 ARGENCES Tél. : 02 31 23 60 58 Bénédicte COLLARD, Directrice de l'école Sainte-Marie

3

u collège Jean Castel, l'action des équipes cette année s'est inscrite dans le cadre du projet d'établissement élaboré en 2012.

Elle repose à la fois sur la poursuite d'actions culturelles et sportives bien ancrées telles que : classe bilangue, classe sportive, collège au cinéma, partenariat avec le Festival « Danse de tous les sens » de Falaise, mais aussi sur la mise en œuvre de projets autour du développement durable et de la solidarité.

Ainsi, le rucher pédagogique s'est agrandi d'une deuxième ruche et reçoit un vif intérêt de la part des élèves de la 5° « développement durable ».



Une autre classe s'est impliquée sur le projet « Santé, Secourisme, Solidarité ». Ces élèves ont tous été formés aux premiers secours et validé leurs acquis. En outre, ils se sont activement mobilisés pour le don du sang : visite de l'Etablissement Français du Sang à Caen, réalisation de l'affiche et participation à la collecte organisée au collège en février dernier en partenariat avec l'amicale des donneurs de Moult-Argences.

D'autres actions de solidarité telle que la collecte de fonds pour l'association ELA (Leucodystrophies) ou la collecte de jouets pour « Le Père Noël Vert » du Secours Populaire ont également rencontré un franc succès. Grâce à l'investissement de tous (élèves, enseignants et autres personnels) et au soutien des parents, le collège a acquis cette année le label E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable) au niveau 2.

Enfin, les équipes se sont aussi mobilisées sur l'acquisition de nouveaux outils pédagogiques numériques innovants dans le cadre d'un appel à projet : des tableaux blancs interactifs, des tablettes numériques viendront compléter le matériel existant dès la rentrée 2014.

Toute la communauté éducative reste connectée au site internet de l'établissement :

#### www.collègejeancastel.etab.ac-caen.fr

qui permet de suivre régulièrement toute l'actualité du collège.

#### **COLLÈGE JEAN CASTEL**

Place des Tilleuls – 14370 ARGENCES – Tél. : 02 31 23 61 39 Vincent Trocherie, Principal du collège Jean Castel



### **SORTIES & MANIFESTATIONS**

# EN « VAL ÈS DUNES » - SAISON 2014

\* MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR L'OFFICE DE TOURISME



#### JUILLET

#### **SAMEDI 5 JUILLET**

#### > \*ESCAPADE EN « VAL ÈS DUNES »

Plantes rares et orchis dans le marais de CHICHEBOVILLE Promenade botanique de 5km, commentée par *Thomas* BOUSQUET - RDV 14h00 à la Mairie de Chicheboville - 3€

#### **DIMANCHE 13 ET LUNDI 14 JUILLET**

#### > FÊTE NATIONALE

Bal et feu d'artifice au stade d'Argences Cérémonies officielles

#### **VENDREDI 18 JUILLET**

#### > LES MUSICALES EN « VAL ÈS DUNES »\* : CONCERT SOUVENIR DE LA LIBÉRATION

Concert du Middle Jazz Band de Lisieux, à Cagny - Parc de la Mairie - 18h00 - Entrée libre.

#### **SAMEDI 26 JUILLET**

#### > \*ESCAPADE EN « VAL ÈS DUNES »

« Goodwood : la plus grande confrontation de char de Normandie » Circuit et présentation *in situ* de l'opération Goodwood, en voiture particulière. Durée : 3 heures - Gratuit dans le cadre de l'opération

RDV 14h00 parking du cimetière RD228, Cuverville.

#### **AOÛT**

#### **SAMEDI 3 AOÛT**

#### > \* ESCAPADE EN « VAL ÈS DUNES »

« Journée du cheval » Toute la journée : messe St-Hubert, présentation de races chevalines, concours et animations hippiques. À Cléville.

Restauration sur place.

#### **SAMEDI 30 AOÛT**

#### > \* ESCAPADE EN « VAL ÈS DUNES »

« Sauvagine et gibier dans les marais de Vimont » Randonnée commentée sur la chasse et visite d'un gabion. Rafraichissements offerts.

RDV 14h00 à mairie de Vimont, 3€.

#### **SEPTEMBRE**

#### SAMEDI 6 SEPTEMBRE

#### > 16° FORUM DES ASSOCIATIONS

de 14h00 à 17h30, salle omnisport, Cagny.

#### > CARREFOUR DES ASSOCIATIONS

au gymnase d'Argences toute la journée.

#### **DIMANCHE 7 SEPTEMBRE**

#### > FOIRES AUX GRENIERS

Argences, au stade, organisée par le comité de jumelage Airan, près de la salle polyvalente

#### **SAMEDI 13 SEPTEMBRE**

#### > \* ESCAPADE EN « VAL ÈS DUNES »

« L'art roman en « Val ès dunes » Randonnée commentée autour de quelques unes des églises romanes de la région. Rafraîchissements offerts.

RDV 14h00 à la chapelle de Beneauville, D80, 3€.

#### SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

#### > JOURNEES DU PATRIMOINE EUROPEEN ARGENCES – LE MOULIN DE LA PORTE

Visite guidée et mise en production de farine de blé bio Entrée gratuite. 10h00 - 12h00 et 14h30 - 18h00 Vente de pains, de farine et de crêpes

#### **SAMEDI 27 SEPTEMBRE**

#### > SOIRÉE THÉÂTRE

« Panique au ministère » (pièce de Jean Franco et Guillaume Mélanie) jouée par la troupe Les Compagnons du Biez -20h30 - Gymnase de Bellengreville.

#### **DIMANCHE 28 SEPTEMBRE**

#### > LES QUATRE SAISONS DE L'ORGUE DE MOULT

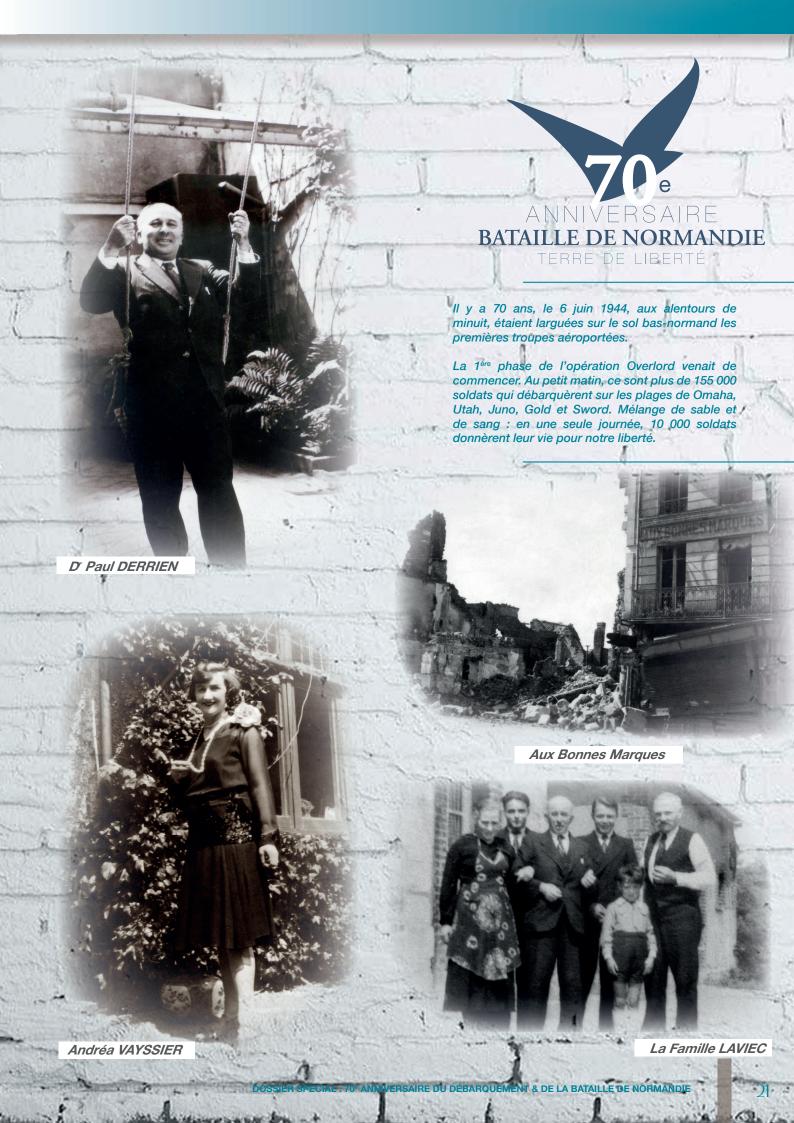
« Les goûts réunis » concert soliste par Saki Aoki (japon) autour des œuvres de Frescobaldi, Sweelinck, Bach 18h00 à l'église Sainte-Anne de Moult.

#### OFFICE DE TOURISME « VAL ÈS DUNES »

Place Général Leclerc - 14370 ARGENCES
Tél.: 02 31 85 38 82 - E-mail: contact@otvalesdunes.net
Ouvert jeudi, vendredi et samedi (en saison) de 9h15 à 12h15.
Rejoignez-nous - Retrouvez le programme: www.otvalesdunes.net







# **ARGENCES** OCCUPÉ

a guerre est déclarée le 2 septembre 1939.

Pendant l'hiver, « la drôle de guerre » s'éternise aux frontières. Brusquement, l'offensive commence en Belgique où sont envoyés les régiments d'infanterie de Caen.

Le front français est enfoncé le 13 mai 1940 à Sedan ; les blindés allemands déferlent dans le Nord, vers Dunkerque puis vers la Somme.

Le cauchemar de 14-18 recommence.



Le 10 juin 1940, l'horizon est totalement obscurci par l'incendie volontaire du dépôt de carburant du Havre. Sur les routes défilent les colonnes de réfugiés descendant du Nord.

Le 17 juin 1940, le discours du Maréchal PÉTAIN annonçant la demande d'armistice et la fin officielle des hostilités est un soulagement, mais nombre d'Argençais restés sur l'image de la France victorieuse de 1918 sont atterrés. Quelques uns partent en exode vers le sud.

C'est le mardi 18 juin 1940 que les premières troupes d'invasion occupent notre région. Combien d'Argençais ont entendu à la BBC, ce même jour à 22h00 l'appel à la résistance du Général de Gaulle, parfaitement inconnu à cette date?

À Argences, les témoins interrogés se souviennent ...: « les Allemands défilent en frappant du talon et en chantant le populaire Hali Halo ».

Ils occupent l'école et les gradés cantonnent chez des particuliers.

La « Kommandantur » s'installe près de la mairie, un poste contrôle la N13 à Vimont et la gare. La ligne Paris-Cherbourg est réouverte le 21 septembre.

Depuis le 24 juin 1940, l'heure allemande est imposée : les réveils sont avancés d'une heure. Certes les occupants sont corrects, contrairement à ce qui était annoncé. Ils sont jeunes, bien équipés, disciplinés, mais bien des gens ont le cœur ulcéré.

Les premières restrictions de circulation et surtout de ravitaillement sont mal supportées. Les occupants achètent, avec des marks surévalués toutes les marchandises.

Les Argençais voient leurs magasins se vider et les cartes de rationnement apparaître. Il faut faire la queue pour s'approvisionner. C'est le principal problème évoqué par les témoins, même si notre région rurale bénéficie des productions agricoles locales (notamment des poulaillers et potagers familiaux). On parle très vite de marché noir.

Le moulin de la Porte retrouve un regain d'activité. Les gens se procurent du blé en campagne et le font moudre « au noir ».

Tous les soirs la patrouille circule, les carreaux sont peints en bleu ou obscurcis. Un rayon de lumière peut se solder par une perquisition ou un coup de feu.

« Nous avions des nouvelles par les journaux, - « Ouest-Eclair » reparaît le 10 juillet -, mais censurés. Mon père écoutait la radio anglaise dans une cave, les émissions étaient très brouillées... En tant que lieutenant et chef des pompiers, il avait été désigné comme chef de la Défense passive. Le maire, M. HAMEL, le chargeait de faire appliquer les consignes imposées par les occupants : extinction des lumières, interdiction de sortir après 22h00, interdiction de former des groupes de plus de trois personnes ».

Les véhicules circulaient au gazogène, (gaz combustible fabriqué avec des copeaux de bois) : il y en avait deux à Argences. Le manoir Saint-Gilles, demeure du maire, accueille très froidement un escadron d'occupants. Ils occupent tous les bâtiments, installent un atelier de réparation d'artillerie et de nombreux chevaux.

« À la sortie du bourg, route de Troarn, je me souviens que des Allemands campaient dans le champ en face de la ferme, ils servaient une pièce de DCA. Quand ils tiraient, le bruit était infernal. Ils venaient cuire leur repas sur notre cuisinière et quelque fois, nous donnaient du pain.

Pour évacuer le 20 juillet, ils nous donnèrent un cheval après en avoir limé les sabots pour effacer la marque de la Wehrmacht ».

Nous avons recueilli des souvenirs des écoliers d'antan : leurs classes changent de lieu, l'école privée accueille des enfants de l'école publique, d'autres migrent vers la salle des fêtes, sous la mairie, ou le garage *Jeanvrin*, derrière le bureau de tabac actuel.

Ils doivent s'entraîner à se cacher sous les tables en cas de bombardement. La pire corvée est le ramassage des doryphores dans les pommes de terre, organisé à jours fixes par l'administration.

Les deux premières années d'occupation ne sont pas trop douloureuses. Les gens se sont habitués aux privations, le système « D » y pourvoie, mais la situation se durcit en 1942.



Soldats Allemands

En effet, les déraillements d'Airan du **15** avril et du **1**<sup>er</sup> mai se soldent par la mort de 30 soldats allemands, des dizaines de blessés et de violentes représailles imposées au Préfet Henri Graux : 50 exécutions et la déportation de plusieurs

dizaines d'otages communistes, socialistes et juifs dont 70 ne revinrent pas. Les Argençais sont obligés d'aller chaque nuit garder les voies.

Plus tard, ils creusent des tranchées et des trous pour y poser les fameuses asperges de *Rommel*.

Les premières troupes allemandes sont correctes, mais remplacées en 1944 par des contingents beaucoup plus agressifs appartenant à la 21° Panzer cantonnée autour de Caen, commandée par le *Général FEUCHTINGER* dont le QG était à Saint Pierre sur Dives.

Dans la villa des « Trois platanes », route de Moult, réside le *Dr Paul DERRIEN*, jouissant d'une excellente réputation et son amie *Andréa-Raymonde VAYSSIER*. Ils ne cachent pas leurs sentiments anti allemands. Le soir venu, des inconnus leur rendent souvent visite.

En fait le bon docteur est entré en résistance dès son retour de mobilisation.

Dès 1940, il fait partie du réseau Hector, rapidement démantelé, il rejoint alors le CDLR puis l'OCM. Il recrute de nombreux résistants, cache des réfractaires au STO, fournit des faux papiers et des renseignements aux alliés. En compagnie de Roland Spitzer, électricien à la SMN et de l'abbé *Victor BOUSSO*, curé d'Ouilly le Tesson, ils constituent un groupe affilié à l'ORA, très actif, mais aussi très recherché par la Gestapo et ses sbires français.

En 1943, le réseau est infiltré par de faux résistants, l'un d'entre eux, reconnu, est exécuté comme traitre, mais son acolyte *Henri LÉON* s'échappe et livre les noms et les cachettes à la Gestapo.

Le 2 juin 1944 au matin, tout le groupe est arrêté. Le docteur est torturé dans sa villa. Il ne parle pas. Accompagné de Andrea VAYSSIER et d'un réfractaire qu'il cache, Charles SEVESTRE, le docteur, que des témoins ont vu ensanglanté dans la traction-avant de la Gestapo, est interné à la prison de Caen.

Tous seront exécutés le matin du 6 juin 1944, leurs corps n'ont jamais été retrouvés. Leurs tortionnaires français, dits du groupe « Hervé », ont réussi à échapper malgré leur condamnation à mort par contumace à la Libération.

À Argences, les souvenirs du 6 juin évoquent surtout l'effroyable bruit venant de la côte, une canonnade incessante, les tournoiements d'avions - plusieurs furent abattus aux alentours - les convois de véhicules et de soldats sur la Nationale 13, leur affolement dans le bourg.

Des bruits circulent :

#### « C'est le débarquement, les Anglais sont à Troarn, ils arrivent... »

En fait les seuls qui traversent le village sont des prisonniers solidement encadrés. Cependant la situation s'aggrave, le maire prend des mesures de taxation des prix, d'organisation du ravitaillement, de secours aux indigents et de Défense passive.



Un convoi militaire Allemand dans le centre bourg d'Argences.

Le 18 juillet 1944, les combats se rapprochent, un déferlement de bombes s'abat sur tous les villages de l'est de Caen. Des chars lourds allemands se cachent à Canteloup et des troupes SS investissent Argences.

Les blessés affluent au poste de secours installé à l'école Sainte-Marie. C'est l'opération britannique Goodwood : trois divisions de chars attaquent quatre lignes de défense allemande qui résistent entre Cagny et Bourguébus.

Le 20 juillet, le front est à deux km: il faut évacuer Argences. L'ordre est donné par des tracts aériens alliés et par les allemands. Tous doivent partir pour 17h00 vers le sud par la seule route encore libre, celle de Moult. Un violent orage éclate: le départ est reculé à 19h00.

En passant, les Argençais voient s'effondrer le clocher de l'église Saint-Jean et la villa du *Dr DERRIEN* occupée **depuis le 2 juin** par la Gestapo de Caen qui y perpétue ses crimes. Il faut abandonner les bêtes, les maisons, entasser sur les chariots, utiliser les poussettes, les vélos à pneus de bouchon et marcher, marcher vers des fermes, des postes de ravitaillement aléatoires quelquefois sous les bombardements.

Cet exode conduit certains dans la poche de Chambois où ils assistent à l'anéantissement des divisions d'élite allemande.

D'autres vont beaucoup plus loin jusque dans le Massif central. Les premiers rentrent le 20 août. Le village a été libéré, sans combat, dans la nuit du 17 au 18 août par l'infanterie anglaise du 7th of Wellington et du 1st Leicester Rifle...

Le bourg est en ruines, haché par les obus et les bombes. Les maisons sont éventrées. Commence la difficile réinstallation dans les ruines, à tous vents et l'hiver 44 est rigoureux.

Heureusement le moulin est encore debout, il est rapidement remis en marche avec un moteur de GMC. Il nourrit les Argençais qui par ailleurs organisent des cérémonies au monument aux morts et des bals sous les vieilles halles en partie découvertes.

Cet article a été écrit par Ch. Lechevalier, à partir des souvenirs recueillis près de vieux Argençais et des ouvrages du professeur Jean Quellien et de Gérard Fournier en vente à l'Office de tourisme.



# ARGENCES FÊTE LA LIBERTÉ



epuis plusieurs mois, l'État et le Conseil régional ont lancé un appel pour créer une dynamique collective en Basse-Normandie autour de la célébration du 70° anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie.

La Commune d'Argences a souhaité pleinement s'associer à cette démarche. L'exposition « ARGENCES 1944 » est le fruit de cette réflexion.

Les Argençais et les visiteurs peuvent découvrir six photographies géantes d'Argences en 1944 dans le centre-bourg:

- sur la façade du Forum,
- devant l'église Saint-Jean-Baptiste,
- place Robert Sarre,
- sur la façade du Moulin de la Porte,
- sur un mur de la Mairie
- sur un chevalet à l'entrée de l'Hôtel de ville

À la bibliothèque, une vingtaine de photos ont été regroupées pour faire découvrir ce qu'ont été les ravages de la guerre. En effet, 90% de la ville est détruite par les bombardements alliés en août 1944.



Exposition « ARGENCES 1944 » à la bibliothèque

Quelques visages éclairent néanmoins cette exposition. Résistants d'Argences, *Paul DERRIEN, Andréa VAYSSIER* et *Charles SEVESTRE* ont donné leur vie le 6 juin pour la liberté. Cette exposition vise à leur rendre hommage et à faire connaître aux jeunes générations leur action et leur engagement.



Groupe ARPADOR

Le 8 mai, à l'occasion de la Fête de la Victoire de 1945, Monsieur le Maire a inauguré l'exposition. Le groupe de musique ARPADOR a rythmé cette cérémonie émouvante en présence d'anciens et notamment de la famille *LAVIEC* dont les parents étaient des compagnons de résistance du *D' DERRIEN*.

Plus de 200 personnes se sont rendues à l'inauguration de l'exposition. Six classes de l'école *Paul DERRIEN* et une classe de l'école Sainte-Marie sont venues la visiter et participer à une animation sur la vie d'un enfant sous l'Occupation.

#### **LE DIMANCHE 17 AOÛT 2014 - 10H30**

Argences fêtera les 70 ans de sa Libération par les troupes anglaises.

Cette matinée sera placée sous le signe de l'hommage rendu à ceux qui se sont sacrifiés au nom de valeur de paix et de tolérance mais aussi de la joie de la liberté retrouvée.

- > Rendez-vous à 10h30 devant l'église Saint-Jean-Baptiste.
- > M. le Maire et le Conseil municipal remettront symboliquement, pendant l'office religieux dans la nouvelle église, un bas-relief sauvé des décombres de l'église Saint-Jean (détruite par les bombardements alliés de juillet et août 1944).
- > Hommage au sacrifice des alliés au Monument aux Morts.
- > Hommage à *Paul DERRIEN* au square qui porte son nom.
- » « Passage de témoin » : lecture de témoignages d'Argençais sous l'Occupation par le Conseil municipal des jeunes.
- > Clôture de la matinée par un concert du groupe ARPADOR au square Paul Derrien.
- > Buffet et verre de l'amitié au square.

#### LE VENDREDI 26 SEPTEMBRE - 20H00

Jean QUELLIEN, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Caen animera une conférence sur thème « Les civils en Basse-Normandie sous l'Occupation » dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de ville.

Toutes ces manifestations sont gratuites. Tous les Argençais sont invités à y participer pour faire vivre et rayonner notre Commune.

**VENEZ NOMBREUX.** 







# LE CENTRE DE LOISIRS (UNCMT)

e centre de loisirs d'Argences est animé par l'UNCMT, au sein de l'école maternelle Sonia Delaunay.

Depuis janvier 2012, la direction est assurée par *Vanessa ADAMCIK*. Le centre ne cesse d'accueillir de nouveaux enfants (âgés de 3 à 12 ans) provenant de tout le territoire de la Communauté de communes « Val ès dunes » mais aussi de communes environnantes.

Tous les mercredis pendant la période scolaire, il accueille des enfants à la journée entière ou à la demi-journée, avec ou sans repas dans le cadre des « mercredis loisirs ». Pendant les vacances scolaires (hormis les vacances de Noël), le centre de loisirs accueille les enfants à la journée (de 7h30 à 18h30).



Entre 35 et 40 enfants sont présents aux mercredis loisirs et aux petites vacances. Ils sont encadrés par trois animateurs : M<sup>elle</sup> PANNIER, *M<sup>elle</sup> HUET* et *M. MARCHAND*. Un agent de service, *M<sup>me</sup> TOUCHARD*, complète cette équipe.

Durant l'été, le centre peut accueillir une centaine d'enfants, les activités se déroulent alors dans les locaux des écoles maternelle et primaire d'Argences. Il sera ouvert du lundi 7 juillet 2014 au jeudi 14 août 2014. Le thème de cet été sera « l'Art ». Des sorties et deux mini-camps seront également organisés.

Toute l'année, l'équipe d'animation propose diverses activités : activités manuelles, cuisine, jeux intérieurs et extérieurs, sports... et des thèmes différents à chaque vacance scolaire. Les enfants ont ainsi profité du manège qui s'est installé sur la commune au mois de décembre et ils ont réalisé des décorations de la calèche pour les fêtes de Noël. Une semaine est consacrée à un échange sportif avec les associations d'Argences, les enfants ont pu pratiquer du tir à l'arc, du handball, du basket, du twirling et plus inhabituel de la boxe!

UNCMT: © 02 31 46 80 40

M<sup>me</sup> ADAMCIK (Directrice du centre) : € 06 75 22 85 57



M<sup>me</sup> BEUCHER, Bibliothécaire et M<sup>me</sup> JOBART bénévole, présentent « L'heure du Conte »



# LA BIBLIOTHÈQUE

epuis la fin de l'année 2013, un nouvel aménagement des locaux a été réalisé pour mieux vous accueillir.

La bibliothèque d'Argences située place de la République, vous propose des livres pour les adultes et pour les plus jeunes, des revues, des livres audio... Vous pouvez emprunter cinq livres ou revues pour une durée de trois semaines.

Pour s'inscrire, il faut présenter un justificatif de domicile de moins de trois mois et une pièce d'identité (inscription gratuite).

La bibliothèque organise également des animations pour les enfants, « L'heure du conte » une fois par mois pour les toutpetits (0-3 ans) accompagnés des grands...

Les enfants s'installent confortablement sur les coussins autour du décor choisi en fonction du thème pour 15 à 20 minutes de lecture. Séverine et Chantal racontent aux plus petits des histoires animées, ponctuées de chansons et de jeux de doigts.

Des animations pour les plus grands sont également mises en place pendant les vacances scolaires.

Jusqu'à l'automne, la bibliothèque accueille l'exposition « ARGENCES 1944 » qui présente une vingtaine de photographies d'Argences avant et après la Libération. Un espace est consacré à la résistance et plus particulièrement au groupe du D' Paul Derrien.

Nous espérons vous proposer de nouvelles expositions dans les mois à venir pour continuer à faire vivre ce bel outil culturel ! Déjà plus d'une centaine de personnes sont venues la visiter !

Un grand merci aux bénévoles.

#### **BIBLIOTÈQUE**

© 02 31 26 20 45

Email: bibliotheque.argences@orange.fr

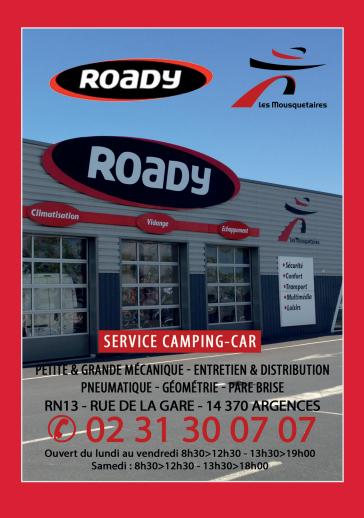


Mardi : 16h00 à 18h00

(pendant les vacances scolaires 14h00 à 18h00) Mercredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 Jeudi : 10h00 à 12h00 et 16h00 à 18h00

Vendredi: 14h00 à 18h00 - Samedi: 9h30 à 12h30

JEUNESSE )F)











### **INFOS PRATIQUES**

#### **SERVICES PUBLICS**

> Mairie - 2 place du Général Leclerc Tél.: 02 31 27 90 60 - Fax: 02 31 23 18 79 Email: secretariat.mairie@argences.com Site-Web: www.argences.com Ouvert du lundi au vendredi De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « VAL ÈS DUNES » 1 rue Guéritot - 14370 ARGENCES ..... © 02 31 15 63 70 Email: cdc@valesdunes.fr Site-Web: www.valesdunes.fr

> Office de Tourisme « Val ès dunes » Pl. du Général Leclerc.... © 02 31 85 38 82 E-mail: contact@otvalesdunes.net Site-Web: www.otvalesdunes.net Mercredi, jeudi, vendredi et samedi matin De 9h15 à 12h15

> Perception de Troarn- Argences 13, rue point du jour - Troarn ..... © 02 31 23 31 63 > SÉCURITÉ SOCIALE

Renseignements auprès du Point Info 14

à Bellengreville..... © 3646 > Caisse d'allocations familiales Avenue du 6 juin - 14000 Caen Rens.: Point Info 14 à Bellengreville ...... © 0 820 25 14 108

> CENTRE MÉDICO-SOCIAL 4 place du Général Leclerc © 02 31 23 02 13 - Fax : 02 31 23 08 20 Permanence lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, le mercredi de 9h00 à 12h00, le jeudi de 14h00 à 16h30.

> GENDARMERIE NATIONALE D613 à Moult ... © 17 ou © 02 31 15 04 80

> POLICE MUNICIPALE 2 place du Général Leclerc .. © 02 31 27 90 67

#### **SOLIDARITÉ**

> MISSION LOCALE

Rue Guéritot ...... © 02 31 46 21 46 Permanence le jeudi - locaux de la CDC - sur RDV

> C.L.L.A.J

(COMITÉ POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES) . 1er et 3e jeudi de chaque mois de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous Locaux de la Communauté de communes

> ESPACE EMPLOI OPTIMIA Mairie - 10 rue Léonard Gille 14370 Bellengreville E-mail: emploi@valesdunes.fr ..... © 02 31 23 68 08 > Point Info 14

Mairie - 10 rue Léonard Gille 14370 Bellengreville Email: pointinfo14bellengreville@valesdunes.fr ..... © 02 31 80 78 28 > **P**ÔLE EMPLOI ...... ② 3949

> BIBLIOTHÈQUE Place de la République Tél.: 02 31 26 20 45

E-mail: bibliotheque.argences@orange.fr Ouvert le mardi de 16h00 à 18h00 (de 14h00 à 18h00 durant les vacances scolaires) > le mercredi et jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 - le vendredi de 14h00 à 18h00 > le samedi de 9h30 à 12h30

> MARCHÉ HEBDOMADAIRE Tous les jeudis de 8H30 à 12H30 Place de la République et Bd Deléan Maryvonne MIQUELOT. © 06 82 03 30 35

> LA POSTE

8 pl. du Général Leclerc © 02 31 15 28 88 Du lundi au vendredi de 8h30 - 12h00 et 14h - 17h30 Samedi : 8h30 - 12h30

Levée du courrier : 16h00 - samedi 12h30

#### TRANSPORT

> NORMANDIE TAXI ....... © 02 31 23 01 76

> Bus vert du Calvados ............ © 810 21 42 14 - © 0 800 100 244

> École maternelle Sonia DELAUNAY

#### JEUNESSE - VIE SCOLAIRE

.....© 02 31 23 66 30 > École élémentaire Paul DERRIEN .....© 02 31 23 03 90 > Cantine ..... © 02 31 23 99 80 > Collège...... © 02 31 23 61 39 > École privée Sainte-Marie .....Tél : 02 31 23 60 58 > Centre de Loisirs d'Argences Directrice du centre : M<sup>me</sup> ADAMICK ...... © 06 75 22 85 57 Ou l'UNCMT d'Hérouville St-Clair : 02 31 46 80 40

#### SANTÉ

> C.H.R.U DE CAEN ... © 02 31 06 31 06 > Normandy Ambulances © 02 31 23 68 00

> Centre antipoison... © 02 41 48 21 21

#### **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

> DR DEMONTROND J.BERNARD 15, Bd Deléan - Tél.: 02 31 23 67 00 > DR SAUVAJON-CARPENTIER MARIE-HÉLÈNE 3 rue André Gourmez - Tél.: 02 31 23 60 12

> DR GERMAIN 3 rue André Gourmez - Tél.: 09.60.08.43.81

> DR LOEB-MANSOUR

1, rue Albert Frilley ...... © 02.31.23.69.87

#### **INFIRMIÈRE**

2 rue du champ de foire. © 06 48 89 65 51

#### **PSYCHOLOGUE**

23 rue du Bissonnet...... © 06 21 33 82 49

#### CABINET DENTAIRE

35, rue de la Gare ......... © 02 31 23 62 87

#### **ORTHOPHONISTE**

23 rue du Bissonnet...... © 02.31.23.35.35

#### **OSTÉOPATHE**

23 rue du Bissonnet...... © 06 46 08 14 15

#### CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

> 21 rue Derrière les Portes © 02 31 23 93 49 > 18 rue Lecomte......... © 09 81 22 76 90

#### **PHARMACIE**

Boulevard Déléan..... © 02 31 23 60 35

#### PÉDICURE

3 rue saint Jean ...... © 02 31 23 65 57

#### **CABINET VÉTÉRINAIRE**

7 rue Georges Lemesle

..... @ 02 31 23 61 22 - @ 02 31 36 01 56

#### **OPTICIEN**

1 boulevard Deléan...... © 02 31 23 03 64

#### NUMÉROS D'URGENCES

> <b>S</b> AMU © 15
> <b>P</b> OMPIERS © 18
> Police Secours © 17
> N° D'URGENCE EUROPÉEN
> Centre anti-poison inter-régional (Rennes)
> SOS Mains (Orléans) © 02 99 59 22 22 > SOS Médecin © 3624 ou © 02 33 01 58 51

> Drogues Info Service © 0 800 23 13 13 (appel gratuit depuis un poste fixe)

> **ECOUTE CANNABIS**....... © 0 811 91 20 20 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)

> **ECOUTE ALCOOL**............ © 0 811 91 30 30 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)

> TABAC INFO ...... © 3989 ou 0 825 309 310 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)

> SIDA INFOS SERVICE.... © 0 800 84 08 00 (appel gratuit depuis un poste fixe)

> ENFANCE MALTRAITÉE

...... © 119 ou 0 800 05 41 41 > VIOLENCES CONJUGALES ..... © 39 19

> **SOS V**IOL ...... © 0 800 05 95 95

> **SOS A**MITIÉ **C**AEN....... © 02 31 44 89 89

#### **AUTRES**

■ E.H.P.A.D - Maison de RETRAITE

17 rue de Troarn © 02 31 23 62 28

■ Presbytère

Rue Dusoir..... © 02 31 23 60 69

**■ E**TUDE **N**OTARIALE

11 place de la République .. © 02 31 23 60 07

**■ Pompes Funèbres** 

24 rue du Maréchal Foch.... © 02 31 37 60 00

## LISTE DES **ASSOCIATIONS** D'ARGENCES

#### **ASSOCIATIONS SPORTIVES**



#### > ARGENCES TENNIS CLUB (p 31)

50 Bis Rue Maréchal Joffre M. PECOUT Franck....... © 07 70 37 68 10 E-mail: argencestennisclub@gmail.com



#### > BILLARD CLUB ARGENÇAIS

24 rue de la Résistance - 14 630 Frenouville M. LEFÈVRE ..... © 02 31 39 15 63 E-mail: billardclub argences@gmail.com



#### > E.S.A TIR À L'ARC (p 32)

12, rue Jean ZAY - 14 370 MOULT M. BOUET Ludovic........ © 06 58 49 89 00 E-mail: ludovic bouet79@gmail com



#### > E.S.A BASKET (p 34)

Gymnase - Pl Marronniers - 14 370 Argences M. FAGET..... © 06 30 84 01 08 E-mail: esabasket@hotmail fr



#### > E.S.A PÉTANQUE

78 rue Eole - 14 370 Chicheboville M. JOUBLIN Claude ....... © 02 31 23 03 22 E-mail: claude ioublin@orange fr



#### > FOOTBALL CLUB D'ARGENCES (p 31) Club House - Rue Mal Joffre - 14 370 Argences

M. LEBLOND Pascal ...... © 06 11 15 90 90



#### > GYM DOUCE

M<sup>me</sup> GHILIANI Janine ...... © 02 31 23 61 63



#### > GYMNASTIQUE VOLONTAIRE (p 33)

15 rue de Mezidon - 14 370 Airan M<sup>me</sup> JARDIN Suzanne ..... © 02 31 23 02 68



#### > JUDO (p 33)

E-mail: judoclubargences@orange.fr



#### E-mail: pussyjack@hotmail.fr

> RANDONNÉES PÉDESTRES M<sup>me</sup> BOULLIN P. ..... © 06 78 02 53 57

> KARATÉ DU « VAL ÈS DUNES » (p 34)

M. BATAILLE Jacques .... © 06 14 40 03 04



#### > SELF DÉFENSE (JUJITSU)

E-mail: judoclubargences@orange.fr



#### > TAÏSO

E-mail: judoclubargences@orange.fr



#### > TWIRLING CLUB « LES CAPUCINES » (p 33)

10 rue André Lemaître - 14 370 Billy Mme LEPAGE Françoise ... © 02 31 79 89 45 E-mail: twirl-argences@hotmail fr



#### > « VAL ÈS DUNES » HANDBALL (p 30)

2 rue Edith Piaf - 14 370 Argences M<sup>III</sup> ADAMCIK Vanessa.... © 06 75 22 85 57 E-mail: vdhb@gmail com

#### **ASSOCIATIONS SPORTIVES (suite)**



#### > VÉLO SPORT ARGENCES (p 32)

16 rue Eustache Pilon - 14 370 Argences M. MARCHAND Daniel ... © 06 88 01 63 11 E-mail: velosportargences@laposte net



#### > VÉLO VERT DE LA MUANCE (VTT) (p 30)

6 rue Maréchal Joffre -14 370 Argences M. CENDRIER Franck.... © 06 17 18 36 66 E-mail: postmaster@velovertdelamuance.fr



#### > YOGA

M<sup>me</sup> TROCQUE A...... © 02 31 39 25 80

#### **ASSOCIATIONS CULTURELLES**



> ADESA (p 40) « ASSOCAITION DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DU SECTEUR D'ARGENCES » 7 rue du Pays d'Auge - 14 370 Argences M. LIEVRE Michel...... © 02 31 23 94 73



#### > APOSA (SPECTACLES) (p 39)

56 rue Maréchal Joffre - 14 370 Argences M. GEFFROY Serge ...... © 02 31 23 06 84 E-mail: aposaspectacle@orange fr



#### > LES AMIS DU MOULIN DE LA PORTE (P29)

1 rue du Moulin - 14 370 Argences M. CAUVIN Claude...... © 02 31 23 95 15



#### > CLUB MAGIC NORMAND (p 37)

2 rue Simone de Beauvoir - 14 370 Argences M. MATTHIESEN Ouilid

......© 06 73 96 81 25 E-mail: club magic normand@gmail com



#### > COMITÉ DE JUMELAGE (p 36) ARGENCES-HETTSTADT

5 rue Corisande - 14 370 Argences M. LABOUROT Gilbert .... © 02 31 23 08 07 E-mail: gilbert labourot@wanadoo fr



#### > ÉCOLE DE MUSIQUE **INTRACOMMUNAUTAIRE POM**

Mairie - Place Paul Quellec - 14 670 Troarn M. Nezet Jean-Luc ....... © 02 31 23 44 10 E-mail : ecoledemusique ebem ved@gmail com



#### > FAMILLES RURALES (p 36)

Rue Guéritot - 14 370 Argences M<sup>me</sup> BOULLIN Pierrette.... © 06 78 02 53 57 19 rue Demi-lune Argences -



#### > GROUPE FOLKLORIQUE (p 35)

27 rue G Flaubert - 14 370 Argences M. ROGER Claude...... © 02 31 23 01 14



#### > PHOTO CLUB CLIN D'OEIL (P 37)

« Les Marronniers » - 14670 Saint-Pair M. OGER Patrick - © 02 31 23 31 45 E-mail: patrick oger ets@orange fr

#### **ASSOCIATIONS SOCIALES**



## > A.D.M.R DES CÔTEAUX (p 38)

2 pl. de la République - 14 370 Argences Mme VERDUZIER

....... © 02 31 23 99 78 - © 02 31 23 07 11



#### > AMICALE DES DONNEURS DE SANG (p 38)

6, rue Chanoine Leprévost - 14 370 Argences M. LE MESLE Michel ...... © 02 31 23 68 47 E-mail: michel le-mesle@orange fr

## > AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Caserne des Sapeurs Pompiers 19 rue du Vérignier - 14 370 Argences M. HEBERT M. ..... © 02 31 23 00 14

#### > ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES **DU COLLÈGE JEAN CASTEL**

M<sup>me</sup> GODEFROY P...... © 02 31 23 28 06 > DE L'ÉCOLE MATERNELLE STE-MARIE M. GLESSMER Siegfried. © 06 85 22 70 20 > DE L'ÉCOLE PRIMAIRE PAUL DERRIEN M<sup>me</sup> GUILLOTTE .....



#### > FNACA ET ANCIENS COMBATTANTS

7 rue Gustave Flaubert - 14 370 Argences M. DELAMARRE Guy - © 02 31 23 06 04



#### Societ National > 1450<sup>E</sup> SECTION DES MÉDAILLES 49 Arteriale de la MILITAIRES DE MOULT, ARGENCES ■ & ENVIRONS

4 imp. R. Mathilde -14 370 Bellengreville M. BERGET René ...... © 02 31 23 37 63



#### > MUANCE MONO

M. LEBOUCHER Dominique © 02 31 23 60 01 E-mail: muancemono@orange fr

#### Secours Catholique > SECOURS CATHOLIQUE (p 39)

1 TER rue Dusoir - 14730 Argences M<sup>me</sup> PROFIT Bernadette ........... © 02 31 26 19 90 - 06 03 43 29 27

#### **ASSOCIATIONS VIE PRATIQUE**



#### BELIOTHÈQUE MUNICIPALE (p 25)

Place de la république - 14 370 - Argences 

E-mail: bibliotheque argences@orange fr



#### > S.M.E.O.M. D'ARGENCES (p 43)

RD 40 - 14 370 Moult .... © 02 31 23 42 42 E-mail: smeom@smeom fr



#### > OFFICE DE TOURISME « VAL ÈS DUNES »

Place Général Leclerc -14 370 Argences 

E-mail: contact@otvalesdunes net



#### > COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « VAL ÈS DUNES » (p 42)

1 rue Guéritot -14 370 Argences ......© 02 31 15 63 70

## E-mail: cdc@valesdunes.fr > CENTRE MÉDICO-SOCIAL

4 Place Général Leclerc -14 370 Argences 



## LE MOULIN DE LA PORTE

#### LES TRAVAUX SE POURSUIVENT...

e vieux moulin dont l'origine remonte au XI<sup>e</sup> siècle nécessite un entretien et des restaurations réguliers.

Une équipe de bénévoles motivés par la sauvegarde de ce patrimoine communal s'emploient à ces tâches. *Claude CAUVIN*, président, et *Patrice LEU*, vice-président, veillent à ce que ces restaurations soient faites, dans la mesure du possible, en utilisant des matériaux anciens afin de garder à cette bâtisse tout son cachet.



Une des premières réalisations de cette année 2014 a été d'effectuer l'électrification de la salle d'exposition au fond du jardin. Pour ce faire, il a fallu creuser à l'aide d'une mini pelle, mise gracieusement à notre disposition par la société *AL-MANUT* à Moult (que nous remercions) les tranchées pour le passage des fourreaux entre le moulin et la salle d'exposition.

Le branchement des prises et du coffret électrique a été effectué par les services techniques de la commune.

Autres réalisations de début d'année, la réfection de deux piliers de « l'enfer » situés au rez-de-chaussée du moulin supportant les meules.

Un affaissement du sol au niveau de ces piliers a nécessité un remblaiement et la pose d'un carrelage avec d'anciens pavés en terre cuite fabriqués à la tuilerie d'Argences.

Dans le jardin, un parterre en forme d'une demi-roue à aubes à été créé et mis en œuvre par *François VERMES*, responsable de l'espace jardin. Une prise d'eau a aussi été installée.

Beaucoup de travaux restent à faire. L'équipe s'y emploie chaque semaine afin que cet endroit accueille dans les meilleures conditions les nombreux visiteurs qui, chaque année viennent découvrir ou redécouvrir ce patrimoine exceptionnel.





Le moulin est ouvert à la visite avec mise en production de farine deux fois par an :

> le 3<sup>e</sup> dimanche de juin

> le 3° week-end de septembre (les 20 et 21). Entrée gratuite.

À ces occasions, il est possible d'acheter, directement au moulin, de la farine de blé bio et du pain à l'ancienne fabriqué pour nous, par les deux boulangers de la commune. La visite du moulin en dehors de ces dates est possible pour les écoles ou les groupes mais le moulin n'est pas mis en production

#### LE MOULIN DE LA PORTE

Président Claude CAUVIN : © 06 31 68 57 01 - © 02 31 23 95 15

Email: cld.cauvin@orange.fr

Secrétaire Christian LECHEVALIER © 02 31 23 05 41

Email: ch.lechevalier@aliceadsl.fr



ASSOCIATION CULTURELLE

# « VAL ÈS DUNES » HANDBALL

e club « Val ès dunes » Handball fête cette année ses 10 ans. A sa création, il comptait deux équipes. En 2013-2014, il compte 146 licenciés soit dix équipes dont deux pratiquent la compétition à divers niveaux.

Le club est dirigé par une équipe de 15 dirigeants dont la présidente est *Melle Vanessa ADAMCIK*. Il dispose d'une école de baby-hand qui est labellisée ARGENT par la Fédération Française de Handball.

Cette année, quatre équipes de jeunes ont fini 1ères de leur championnat. Une joueuse du club, *Pauline LE DRET*, va intégrer l'équipe du Calvados des moins de 18 ans. *Maxime RETOUT* et *Gwenaëlle LATOUCHE* ont été également sélectionnés pour faire partie de l'équipe du Calvados.





Cette saison, deux de nos jeunes arbitres, Laurine SEGARD et Emma DE BARROS, ont eu la chance d'arbitrer lors d'un match, notre président de la fédération française de handball M. Joël DELPLANQUE et notre ministre Mme Najat VALLAUD-BELKACEM, qui se sont prêtés à l'exercice du handball en fauteuil roulant lors des 6es rencontres des nationales du « Hand Ensemble » au Kremlin-Bicêtre.

#### **NOS ANIMATIONS**

Déplacement pour voir des matchs de National 1 masculine à Caen et à Colombelles : une équipe de jeunes a même pu entrer sur le terrain auprès d'une équipe de N1 au Palais des Sports de Caen lors du 1er match de la saison du Caen Handball.

Stages de handball pendant les vacances pour les jeunes licenciés et ouvert à tous.

En fin de saison, tournoi de sandball (handball sur la plage) organisé par le comité du Calvados. « Val ès dunes » Handball est un club qui allie plaisir de jouer et convivialité!!!



#### « VAL ÈS DUNES » ARGENCES

M<sup>III</sup> ADAMCIK Vanessa - © 06 75 22 85 57 2 rue Edith Piaf - 14 370 Argences E-mail : vdhb@gmail com

Site-Web: www.valesduneshandball.fr



# VÉLO **VERT DE LA MUANCE**

e club de VTT du Vélo Vert de la Muance, avec un effectif de 20 licenciés affiliés à la FFCT, sillonne les chemins de la région chaque week-end lors des manifestations de clubs voisins ou entre membres.



Cette année 2014 a été l'occasion d'organiser le 27 avril dernier la « VTT Ptite Suisse Normande » à Pont d'Ouilly qui a réunit 200 vététistes amateurs.

#### **CALENDRIER DES ANIMATIONS**

#### **DIMANCHE 6 JUILLET**

La Cinglaise au départ de Bretteville-sur-Laize

#### **OCTOBRE 2014**

La Rando d'automne à Argences.

Nous partons également tous les ans en gîte pour découvrir de nouveaux terrains de jeux lors du week-end de l'ascension. Le bocage Virois et sa nouvelle base VTT sera notre destination de l'année.



#### **VÉLO VERT DE LA MUANCE**

6 rue Maréchal Joffre -14 370 Argences M. CENDRIER Franck - © 06 17 18 36 66 E-mail : postmaster@velovertdelamuance.fr

Vous pouvez suivre nos activités sur notre site ou sur Facebook

Site-Web: www.velovertdelamuance.fr

Facebook: https://www.facebook.com/velovertdelamuance



année sportive 2013 a commencé en septembre avec un nouveau bureau : Rémi DUPREZ, Président, Sylvie BULTEAU, trésorière, Laure-Anne ENGELMANN, secrétaire et François LELIÈVRE, Emmanuel PACCAUD, Franck PÉCOUT, membres du bureau.

Le club compte 130 licenciés (42 adultes et 88 jeunes) et deux entraîneurs. Il dispose d'un court couvert et deux extérieurs dont un en gazon synthétique rénové cette année. Au cours de l'année, nous avons mis en place des cours compétition d'1h30 pour les jeunes, développé notre site internet www.club.fft.fr/ argences.tc et les partenariats avec le club et les entreprises.

#### **CALENDRIER DES ANIMATIONS**

- > 2 équipes hommes ont été engagées dans le championnat départemental à l'automne.
- > 2º tournoi de double messieurs à Noël avec des équipes du club de tennis de Moult engagées.
- > Des licenciés engagés dans le championnat individuel du Calvados.
- Championnat départemental printemps :5 équipes jeunes engagées, 2 équipes messieurs.
- > Tournoi interne : 14 catégories de 6 à 55 ans.

**EN SEPTEMBRE** - Inauguration du nouveau court extérieur en synthétique avec la présence de Monsieur le Maire et des membres du Conseil municipal.

**EN DÉCEMBRE** - Soirée bowling à Caen pour tous les licenciés adultes (20 participants).

**EN JANVIER -** Partage de la galette des rois avec les membres du club et les parents.

EN MAI - 1er vide-grenier au Forum d'Argences a réuni 33 exposants.

**EN JUIN** - Une dizaine de nos jeunes ont eu la chance de se rendre à Roland-Garros. Ils ont organisé un barbecue avec un mini tournoi et une kermesse pour tous les enfants du club et les groupes scolaires d'Argences qui ont participé durant l'année à une initiation au tennis.



# FOOTBALL CLUB D'ARGENCES



e F.C. Argences a vu ses effectifs se maintenir à près de 300 licencié(e)s cette saison. Des U7 aux vétérans, ce sont 18 équipes qui défendent les couleurs des bleu et blanc sur les stades de la région.

Pour les encadrer, le club s'appuie sur de nombreux bénévoles ainsi que sur deux salariés (grâce à la création d'un Groupement d'Employeurs avec le club de basket local). La plupart des pratiquants bénéficient de 2 séances d'entraînement par semaine et d'une rencontre chaque week-end.

Les résultats ont été inégaux. L'équipe fanion s'est fait peur toute la saison et n'a obtenu son maintien qu'à la dernière journée. Quant aux équipes B et C, elles ont obtenu la montée en division supérieure, tout comme les féminines qui ont gagné leur championnat de printemps. Quant aux vétérans, ils ont survolé leur championnat et n'ont échoué qu'en finale de coupe du Calvados face à l'ogre caennais pourtant malmené toute la rencontre... Mais que ce soit pour cette finale ou la dernière journée de championnat seniors, de nombreux supporters sont venus encourager les Argençais... Une belle preuve de solidarité et d'amitié saluée par le Président lors de l'Assemblée générale.



Par la qualité de ses infrastructures, de son projet pédagogique et de la compétence de ses éducateurs, le FC Argences a de nouveau été récompensé par le Label F.F.F. des Ecoles de football. D'autre part, le F.C.A. a organisé en collaboration avec le District de Football du Calvados la Journée Départementale des U11 (plus de 600 jeunes le 25 mai 2013).

Parce qu'il souhaite développer son rôle éducatif et social auprès des jeunes, le F.C.A. a de nouveau organisé des stages Oxy'jeunes pendant les vacances de printemps et d'été 2013 qui ont accueilli plus de 180 jeunes âgés de 6 à 15 ans. Au cours de ces stages, les jeunes ont pratiqué football et jeux divers mais ont aussi profité des sorties organisées (plage, footfive, Festyland, Ouga-Ouga, centre aquatique, laser game, séance et match du SM Caen, ...)

Les scolaires n'ont pas été en reste puisque les élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles d'Argences ont bénéficié d'un cycle d'apprentissage du football gratuit qui a été finalisé par une journée de rencontres inter-classes le mardi 2 juillet 2013 sur les installations du stade René Maginier où quelques 240 garçons et filles ont vécu une journée de matchs et d'ateliers techniques sous le soleil.

Comme chaque fin de saison, le tournoi des jeunes Manu Leralle a réuni le dimanche 16 juin un grand nombre d'équipes (83 équipes engagées) et toujours autant de bénévoles pour entretenir l'esprit de convivialité qui règne au F.C.A..

#### F.C.A

Club House - Rue Mal Joffre - 14 370 Argences M. LEBLOND Pascal - © 06 11 15 90 90





# **VÉLO SPORT**D'ARGENCES

ondé en 1976, le V.S. Argences, regroupe aujourd'hui plus de 80 licenciés dont une quarantaine de féminines répartis en cinq sections : le cyclosport, le cyclotourisme, le vélo loisir, la randonnée pédestre et la marche nordique.

Equitablement réparties, ces sections se veulent actives et conviviales.

Affiliée à deux fédérations, la F.S.G.T. pour son activité sportive (Compétition et cyclotourisme) et la FNSMR pour les activités d'entretien que sont les sections de Vélo Loisir de Randonnée et de Marche Nordique, l'association offre ainsi la possibilité à chacun de trouver l'activité qui lui correspond.

#### **NOS ÉVOLUTIONS**

Une section de compétition cycliste a été remise en route. Une équipe a été constituée et les premiers résultats sont là pour poursuivre cette aventure. Notre objectif désormais est de fédérer des jeunes pour étoffer cette section. Nous nous y employons et profitons de ce bulletin pour lancer un appel auprès des jeunes Argençais qui souhaiteraient venir pratiquer le cyclisme. Une évolution du logo du club en fonction des activités a été finalisée. De même, le site a changé d'hébergeur permettant ainsi d'apporter une touche plus moderne.

#### **NOS PROJETS**

Bien évidemment poursuivre nos activités actuelles, évoluer vers la création de nouvelles sections en fonction de la demande. La F.N.S.M.R. apportant un panel d'activités diverses et variées.



#### **CALENDRIER DES ANIMATIONS**

#### **LE 27 SEPTEMBRE**

Brevet « Les Couleurs de l'Automne »

#### **LE 17 OCTOBRE**

Assemblée Générale

#### **VÉLO SPORT D'ARGENCES**

M. MARCHAND - © 06 88 01 63 11

Site-Web: http://velosportargences.wix.com/vsargences E-mail: velosportargences@laposte.net



# E.S.A. TIR À L'ARC

es archers d'Argences ont écumé les podiums de la région tout au long de l'année. De ce fait, ils ont remporté de nombreux titres de Champion et Vice-Champion du Calvados et de Normandie en salle, par équipe, en tir fédéral, en tir campagne, au tir au Beursault et surtout trois participations au championnat de France cette année passée.

Toute l'équipe des archers d'Argences est à votre service pour vous accompagner vers de nouvelles victoires ! Venez rejoindre nos champions !



#### **CALENDRIER DES ANIMATIONS**

Deux des événements phare de notre saison :

#### **DU 3 MAI AU 7 SEPTEMBRE**

Concours de tir au Beursault qui se déroule au jardin d'arc.

#### LES 25 ET 26 OCTOBRE

Concours de tir en salle à 18 mètres, au gymnase.

#### E.S.A. TIR À L'ARC

M. BOUET Ludovic - © 06 58 49 89 00 E-mail: ludovic.bouet79@gmail.com

Site-Web: http://esatiralarc-argences.clubeo.com/









# JUDO CLUB D'ARGENCES

e club a été créé en 1985 et depuis il continue de se développer.

Les cours sont encadrés par deux professeurs : Grégory MENDIBURU 5ème DAN pour les adultes et Lucas AUVRAY 3e DAN pour les enfants et le taïso. Tous les deux sont habilités à encadrer les personnes handicapées.

Le club a plusieurs ceintures noires dont la présidente Sandrine CODRON. Les cours sont ouverts à tous même aux adultes débutants. Il n'y a pas d'âge pour commencer le judo.

#### **QUELQUES RÉSULTATS**

Beniamin: ASHRAF BOUROUD 2° au District Beniamin. Il est qualifié pour le Critérium de Normandie des benjamins.



#### **HORAIRES DES COURS**

**MERCREDI** 17h30 - 18h30 : Baby

18h30 - 19h30 : Pré-poussins et poussins 19h30 - 20h30 : Benjamins à Minimes

20h30 - 21h45 : Taïso

VENDREDI 17h00 - 18h00 : Pré-poussins et poussins

18h00 - 19h15 : Benjamins à Minimes

**SAMEDI** 9h00 - 10h30 : adultes

10h30 - 12h00 : Self-défenses

Pour clôturer l'année, un gala est présenté par les judokas avec remises de ceintures et récompenses pour les bons résultats de l'année. Cette année, le GALA a eu lieu LE SAMEDI 21 JUIN où s'est déroulé un pique-nique convivial suivi de l'assemblée générale et de démonstrations de judo.

#### JUDO CLUB D'ARGENCES

E-mail: judo.club.argencais@aliceadsl.fr Site-Web: www.sportsite fr/judoclubargencais14370



# **GYM** VOLONTAIRE

otre association de gymnastique volontaire est affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV). L'objectif est de proposer un sport loisir convivial, actif et ouverts à tous.

Pour la saison 2013-2014, nous comptons 80 licenciés. La participation aux différents cours est majoritairement féminine mais les cours sont mixtes et accessibles à tous.



#### **DEUX ACTIVITÉS SONT PROPOSÉES**

#### > FITNESS

Deux séances d'1h30 de gymnastique par semaine. Le but est de permettre à toute personne de pratiquer une activité physique régulière, sans esprit de compétition. Dans une ambiance conviviale, et encadrés par un animateur diplômé d'Etat, les cours comprennent des exercices de cardio, de renforcement musculaire, d'abdominaux, de fessiers, de stretching...

Les lundis et jeudis de 20h30 à 22h00.

Un cours d'1h chaque jeudi. Très dynamique, la pratique de la zumba permet de dépenser des calories en s'amusant sur des rythmes latinos.

Les jeudis de 19h15 à 20h15.

Mme Jardin - © 02 31 23 02 68





# TWIRLING CLUB LES CAPUCINES

année a encore été riche en émotions pour le Twirling Club d'Argences! Aux championnats de twirling qui se sont déroulés à Caen, nous avons obtenu un 3e prix « minime honneur » et un 2e prix « junior excellence ». Les deux équipes ont été sélectionnées pour les championnats de France qui se dérouleront à Rennes.

Un mot tout particulier pour Aïda et Pauline qui ont été sélectionnées en Vendée individuellement aux championnats de France. Félicitations!



**TWIRLING CLUB « LES CAPUCINES »** 10 rue André Lemaître - 14 370 Billy M<sup>me</sup> LEPAGE Françoise - © 02 31 79 89 45 E-mail: twirl-argences@hotmail fr







réé l'an dernier seulement, le club de Karaté « Val ès dunes » d'Argences compte, à ce jour, 40 karatékas qui se sont déjà distingués dans plusieurs compétitions.



Les cours qui se déroulent dans le dojo du gymnase sont encadrés par des formateurs, Christopher LELIÈVRE, Chloé HÉBERT et Gladis HÉBERT, tous ceinture noire et qualifiés pour le championnat de France. Les karatékas y apprennent le respect de l'autre, dans un véritable esprit de convivialité, d'amitié et d'entraide.

Le karaté est un art martial japonais basé sur la maîtrise du corps et de l'esprit. Bien que faisant partie des sports de combat, il s'adresse à un large éventail de pratiquants mixtes, de tous niveaux sportifs et de tous âges.



L'enseignement comporte une partie théorique durant laquelle le karatéka apprend les « katas », des enchaînements codifiés constituant la base gestuelle du karaté. Cet apprentissage développe ainsi mémoire, concentration et coordination.

L'autre partie est consacrée à la mise en pratique de ces mouvements lors de combats réalisés avec les protections adéquates.

Le karaté présente l'avantage de muscler le corps dans son ensemble : c'est un sport complet. Il permet également d'apprendre à canaliser son énergie, de gagner en réactivité et d'améliorer la confiance en soi, autant d'atouts que nous vous invitons à venir développer avec nous!

#### **HORAIRES DES COURS**

MARDI **JEUDI** 

18h00 - 20h00 (dès 8 ans) - Katas MERCREDI 16h30 - 17h30 Babys (dès 4 ans) 17h30 - 18h30 (dès 8 ans) - Combats

> KARATÉ "VAL ÈS DUNES " © 02 31 22 10 84 - © 06 14 40 03 04 E-mail: pussyjack@hotmail.fr

> > Président : Jacques BATAILLE Trésorier : Bruno HÉBERT Secrétaire : Florence SÉBILO



## E.S.A. BASKET

Entente Sportive Argençaise de Basket est heureuse de compter plus de 160 licenciés : 11 équipes jeunes et 5 équipes séniors (niveaux : pré-national, départemental et loisirs).

Cette saison, les différentes équipes ont pu évoluer dans des championnats motivants. Nous tenons à féliciter tous nos jeunes pour leurs bons résultats et leurs engagements au sein du club.



Le reste de l'année est ponctué par des manifestations telles que la foire aux jouets début novembre, les stages de perfectionnement ou multi-activités, les tournois et également un match de gala de niveau national. Nous espérons ainsi faire plaisir à tous les accros du basket. Venez nous rencontrer au carrefour des associations.

#### **E.S.A. BASKET**

M<sup>me</sup> LE VILLAIN - © 06 58 49 89 00 E-mail: esabasket@hotmail.fr

Site-Web: www.clubquomodo.com/esabasket









ous les vendredis soir d'octobre à juin, une vingtaine de personnes se réunissent pour découvrir et pratiquer des danses populaires venues de divers continents.

Le répertoire très varié s'étend de la bourrée à la scottish en passant par des danses grecques, d'Europe centrale, d'Amérique ou de Normandie bien évidemment!

Toujours dans une ambiance conviviale et détendue.



LE 15 SEPTEMBRE 2013, à l'occasion de la fête médiévale, les danseuses du groupe rejointes par des bénévoles ont présenté tout au long de cette journée un enchaînement de danses médiévales.

De temps à autres, nous avons l'honneur d'être accompagnés d'un orchestre composé de 2 accordéons diatoniques.

Certains membres du groupe participent aux ateliers de danses organisés par « Bacchanale » le groupe de Soliers. Cet échange permet de découvrir de nouvelles danses et d'en faire participer l'ensemble du groupe d'Argences...

#### LE GROUPE FOLKLORIQUE

M. ROGER, Président 27 rue Gustave Flaubert - 14 370 Argences © 02 31 23 01 14





### GROUPEMENT D'EMPLOYEURS D'ANIMATION ARGENÇAIS

e G.E.A.A. est le groupement d'employeurs d'animation argençais. Il a vu le jour en 2009 et a pour mission de mettre à disposition des associations locales des animateurs et éducateurs salariés auprès des associations membres.

A ce jour, le G.E.A.A. emploie trois éducateurs salariés, tous habitant la commune d'Argences. *Damien FRANCO DE CAMPOS* a vu son poste pérennisé suite au dispositif emploi tremplin mis en place avec la Région. Depuis fin 2013, deux autres salariés bénéficient du dispositif emploi d'avenir mis en place avec l'Etat. *Huseyin AKTAS* et *Amélina LEFRANT* acquièrent une expérience professionnelle tout en suivant des formations qualifiantes.

En mettant à disposition des éducateurs salariés auprès du FC-Argences et de l'E.S.A.-Basket, le groupement d'employeurs permet à ces associations de développer leur offre de pratique et de garantir un accueil des licenciés que les bénévoles seuls ne pourraient assurer du fait de leurs contraintes professionnelles ou familiales.

Damien FRANCO DE CAMPOS

Ces éducateurs animent les activités hebdomadaires des clubs, mais ils permettent aussi de mettre en place des activités pendant les vacances (stages sportifs). De plus, ils font profiter les scolaires argençais de leurs compétences puisqu'un cycle football est proposé aux élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles.

Amélina LEFRANT

Dans un proche avenir, ces éducateurs interviendront dans le dispositif mis en place par la municipalité pour l'aménagement des rythmes scolaires. Les formations suivies et à venir leur seront utiles pour proposer des activités physiques et sportives variées, attrayantes et éducatives. C'est pour cela que

la formation professionnelle est
un des grands chantiers du G.E.A.A..
Aujourd'hui, l'un des salariés possède
le B.P.J.E.P.S. (brevet professionnel), les
deux autres l'obtiendront dans l'ayenir.

Le G.E.A.A. est une association au service des associations.

#### G.E.A.A.

M. LEBLOND - Tél : 06 11 15 90 90





# Familes FAMILLES RURALES

ette année encore, Familles Rurales compte un nombre croissant d'adhérents : 288 familles d'Argences et des communes environnantes.



POUR LES ADULTES, nous offrons toujours un grand nombre d'activités pour le plaisir de tous. Parmi les cours d'anglais, de théâtre, de dessin, de gymnastique ou encore de randonnée, nous notons un réel succès pour nos sorties cinéma. En effet, un vendredi par mois, vous pouvez assister à une séance au Rex de Saint-Pierre-sur-Dives, et partager un goûter, lieu du départ : Argences.

Côté « manuel », le patchwork accueille toujours plus de personnes motivées. Comme tous les quatre ans, l'exposition des 15 et 16 avril a mis en valeur le travail et la créativité des passionnées qui se rencontrent le jeudi autour d'Annick et de Janine.

NOUS N'OUBLIONS PAS NOS JEUNES ET NOS ADOLESCENTS, à qui nous proposons des cours de danse moderne, de dessin, de théâtre et d'anglais! Et quelle réussite!



Lors du week-end du 30 mai et du 1er juin, le festival « Familles en fête! » a connu un vif succès en exposant des travaux de l'année écoulée et en assurant une représentation de spectacles de danse et de théâtre.

Pour la rentrée prochaine, nous ne sommes pas en reste de nouveaux projets et de nouvelles activités pour les Argençais. Sonothérapie, pilates ou encore initiation au chinois seront proposés. Le 18 septembre, nous vous donnons rendez-vous pour une excursion au Haras du Pin, pour une visite guidée du musée et des écuries, un spectacle de numéros équestres originaux sera présenté.

#### **FAMILLES RURALES**

Secrétaire - © 02 31 23 33 51 Présidente Mme BOULLIN - © 06 78 02 53 57 Rue Guéritot - 14 370 Argences

Site-Web: www.familles-rurales-argences.fr



# LE COMITÉ DF JUMELAGE

ne des missions du Comité de jumelage est de favoriser l'organisation des rencontres, visites ou séjours de délégations des deux villes jumelles d'Argences et d'Hettstadt.

Dans ce cadre et pour respecter notre priorité de développer le contact avec les jeunes, nous avons organisé du 6 au 12 juillet 2013 un échange à Hettstadt. Ce voyage cofinancé par les parents, l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) et le comité de jumelage a permis à 22 adolescents d'Argences et des villages environnants d'appréhender la culture allemande en leur donnant l'opportunité de séjourner seuls, dans une famille et de partager des activités sportives et culturelles avec les jeunes allemands de Hettstadt. En octobre, le bilan du séjour a été présenté aux familles.

Pour maintenir la dynamique engagée avec les jeunes en attendant l'accueil des jeunes allemands à Argences, l'équipe encadrante composée de bénévoles a organisé avec l'aide des jeunes participants à l'échange un atelier pour les enfants pendant le week-end du marché de Noël. Cette activité qui a connu un vif succès a fait l'objet de demande de renouvellement de la part de nombreux visiteurs.

La commission jeunes du Comité de jumelage avec le support de Miriam FERNANDES-VILLARES, la volontaire espagnole en SVE\*, intègre également les jeunes participants de l'échange 2013 dans la préparation du programme pour l'accueil des jeunes allemands a eu lieu du 6 au 11 juillet. L'apport des jeunes et le support technique de la municipalité nous permettent de proposer un programme varié et de très bonnes conditions d'accueil des jeunes sur l'ensemble du séjour.

#### SVE\* = Service Volontaire Européen

Miriam FERNANDES-VILLARES, la jeune espagnole en SVE, intervient dans les établissements scolaires, les bibliothèques, centres d'accueil et certaines associations d'Argences, Moult, Cagny et Bellengreville, les quatre villes partenaires de notre association sur ce projet d'accueil.



Le SVE permet aux jeunes de 18 à 30 ans de partir dans un pays d'Europe pour une durée de 3 à 12 mois pour participer à un projet proposé par une organisation. Ce programme visant à développer les compétences personnelles des jeunes est ouvert à tous sans prérequis (langue, niveau d'étude, etc.). Le séjour est entièrement gratuit pour le volontaire, il bénéficie sur place du support d'un tuteur et d'un encadrement qui lui permet de réaliser les tâches qui lui sont confiées.

#### **COMITÉ DE JUMELAGE**

5 rue Corisande - 14 370 Argences M. LABOUROT Gilbert - © 02 31 23 08 07 E-mail: gilbert labourot@wanadoo fr

Email: contact@argences-hettstadt-comitedejumelage.fr Site-Web: www.argences-hettstadt-comitedejumelage.fr





e Club Magic Normand, dit CMN, est une nouvelle association. Elle a été créée début avril 2014 par deux argençais, férus de jeux sur table.



Elle organise des événements et des tournois de cartes Magic : un jeu de cartes à jouer et à collectionner, principalement dans le format «Legacy», une des nombreuses variantes la plus populaire de ce jeu.

C'est un jeu de cartes alliant stratégie et tactique. On pourrait l'apparenter à un mélange de jeu de poker et de jeu de société.



L'association a pour objectif d'organiser et de promouvoir « Magic » localement. Nous avons également des joueurs venant de Caen et des environs mais aussi de plus loin comme Flers, Argentan, Lisieux, Pont l'évêque.

Nous comptons plus d'une dizaine de membres actifs. Nos événements ont lieu au minimum un vendredi et un jour de week-end par mois. Nos derniers événements ont réuni 12 joueurs. Il n'est pas obligatoire d'être membre pour participer à nos événements. C'est ouvert à tous.

#### LE CLUB MAGIC NORMAND

2 rue Simone de Beauvoir - 14 370 Argences M. MATTHIESEN Ouilid - © 06 73 96 81 25 E-mail: club magic normand@gmail com



### PHOTO-CLUB CLIN D'ŒIL



e Photo-Club Clin d'Œil a organisé les 12 et 13 Avril 2014 son 21e Forum des Artistes avec pour invitée d'honneur Astrid CANTREL une « fille qui ferre !!!... et en plus qui forge !!!...» Le vernissage en présence des élus, le samedi a permis de remercier et féliciter cette artiste.



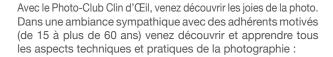
Le public a pu, comme tous les ans, découvrir et admirer le travail des artistes exposants. Une grande nouveauté cette année, avec des ateliers gratuits, dans la 2e salle du Forum (exposition et démonstrations de modélisme, créations de dentelles, costumes médiévaux, jeux de plateau et maquillage pour enfants et adultes). Avec en plus, un stand photo animé par le Photo-Club Clin d'Œil, où le public avait la possibilité de se faire photographier, maquillé et costumé.

Une autre nouveauté, un cours de cuisine médiévale animé par Dominique LEBOUCHER, grand cordon rouge disciple d'Escoffier.

Comme tous les ans et avant de clôturer ces 2 journées de Forum a eu lieu le dimanche en fin d'après-midi et en présence de Dominique DELIVET, Maire, et de ses adjoints, la remise des prix du Concours photos organisé par le Photo-Club Clin d'Œil.

#### CALENDIER Photo-Club Clin d'Œil

LE 8 NOVEMBRE 2014 avec un Festival de Magie qui aura lieu dans la salle du Forum.



- > Découverte des règles de base de la photographie,
- > Prises de vues (en sortie sur le terrain ou en studio),
- > Initiation à la retouche photo sur logiciel...

#### PHOTO-CLUB CLIN D'ŒIL

« Les Marronniers » - 14670 Saint-Pair M. OGER Patrick - © 02 31 23 31 45 E-mail: patrick oger ets@orange.fr







n plus des nombreuses collectes habituelles, l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles d'Argences et la classe de 5° C du Collège Jean CASTEL ont organisé une collecte de sang au sein du collège. Ce fut une réussite, aussi bien en termes de participation qu'en termes d'enrichissement personnel pour les élèves. Le principal du collège et l'association ont pour projet de renouveler l'opération en 2015.

C'est aussi grâce à ce genre d'action que l'Établissement Français du Sang Normandie peut assurer des stocks de sang suffisants pour les malades. En Normandie, 500 dons doivent être collectés quotidiennement pour répondre aux besoins des malades.

En France, seulement 4 % de la population en âge de donner, donne son sang. Pourtant, le don est un geste simple et irremplaçable car aucun traitement, ni médicament de synthèse ne peuvent se substituer aux produits sanguins qui permettent chaque année de soigner 1 million de malades : une majorité d'entre eux sont traités pour des cancers ou des maladies héréditaires graves qui nécessitent des transfusions régulières.



#### PLANNING DE COLLECTE DU SANG AU FORUM D'ARGENCES

- > JEUDI 24 JUILLET DE 16H30 À 20H00
- > JEUDI 2 OCTOBRE DE 16H30 À 20H00
- > JEUDI 18 DÉCEMBRE DE 16H30 À 20H00

#### RAPPEL DES CONDITIONS À REMPLIR POUR POUVOIR DONNER SON SANG :

- > Être âgé de 18 à 70 ans
- > Être en bonne santé
- > Peser au moins 50 kg
- > Ne pas être à jeûn
- > Se munir d'une pièce d'identité pour un  $1^{\rm er}$  don



**DON DU SANG** 

M. LE MESLE - 02 31 23 68 47 Email: michel.le-mesle@orange.fr

### MDMR A.D.M.R.

A.D.M.R. « Les Côteaux » est une association locale a but non lucratif qui a pour mission l'Aide à la Personne à Domicile. Elle est à l'écoute de vos besoins et peut vous aider. Actuellement plus de 150 dossiers sont traités par l'association.

Célibataire ou en couple, actif ou retraité, jeune ou moins jeune, en pleine forme ou fatigué, l'ADMR a la solution qu'il vous faut. Nous intervenons sur douze communes depuis plus de 30 ans : Argences, Bellengreville, Canteloup, Cléville, Janville, Moult, Saint-Ouen-du-Mesnil, Oger, Saint-Pair, Saint-Pierre-du-Jonquet, Vimont.

#### L'ASSOCIATION PROPOSE UNE AIDE

- > Aux familles ayant des difficultés passagères ou de longue durée souhaitant une aide aux travaux ménagers, au soutien à la parentalité. Elle intervient aussi auprès des familles vulnérables.
- > Aux personnes âgées qui souhaitent rester chez elles mais avec une aide efficace.
- > Aux personnes handicapées ou malades qui ne peuvent effectuer seules les actes de la vie.

> À toutes personnes actives souhaitant être aidées dans les tâches ménagères (ménage, linge...)

Pour cela, l'association A.D.M.R. emploie une équipe de professionnelles compétentes :

des techniciennes de l'intervention Sociale et Familiale, des Aides à domicile et des Auxiliaires de vie. La livraison des repas s'insère dans le maintien à domicile. Ils sont préparés en tenant compte des régimes à respecter (diabétique,

ctives ans es

sans sel, etc.) Les bénévoles de l'ADMR sont sur le terrain. Ils connaissent les personnes et leurs attentes et proposent le personnel adapté. Une relation privilégiée s'établit ainsi entre la personne aidée, le bénévole et l'intervenant.

Chaque demande est étudiée avec un bénévole de l'association qui vous aidera à constituer un dossier et à trouver le meilleur financement selon votre situation. Vous pourrez déduire de vos impôts 50% des sommes versées. Possibilité de règlement par CESU.

#### ASSOCIATION A.D.M.R. « LES CÔTEAUX »

2 place de la République - 14370 Argences

Tél.: 02 31 23 99 78

Email: admr.les.coteaux@orange.fr



Permanences de l'association : mardi de 14h00 à 17h00, jeudi de 9h00 à 12h00 et samedi de 9h30 à 11h30.

#### **APOSA**



## APOSA fête ses 25 ans! Spectacle de lancement de saison gratuit!

#### SAMEDI 20 SEPTEMBRE À 19H00 AU FORUM

PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE LA SAISON ET BUFFET

#### THÉÂTRE D'OBJETS

« Le Casier de la Reine » de la compagnie Volpinex Une relecture éthylique des trois mousquetaires, le chevalier Armanac, Martini, Porto et Calvados, le roman est transposé dans un univers de caviste, le spectateur en ressort grisé même s'il ne craint aucunement l'éthylotest.

### MERCREDI 15 OCTOBRE À 20H30 AU FORUM Musique et Humour

« Chevauchée Lyrique » de New lyric boys band

#### **JEUDI 13 NOVEMBRE À 20H30 AU FORUM**

Théâtre « L'Apprentie Sage-femme » de « En votre compagnie »

avec Nathalie Bécue de la comédie française.

#### MARDI 9 DÉCEMBRE À 20H30 AU FORUM

«Anti Freeze Solution» de Thomassemko Chanson

#### **SAMEDI 31 JANVIER AU FORUM À 20H30**

Danse «N l'Étoile Dansante » auteur-interprête : Aurélien Kairo, ancien danseur de la compagnie Piétragalla.

#### MARDI 3 MARS À 20H30 AU FORUM Théâtre d'objets et d'ombres

« Mary Brown et 36e dessous » de la compagnie Akselére

#### **JEUDI 2 AVRIL À 20H30 AU FORUM**

Musique « Rumba congolaise » de Shak Shakembo

#### A.P.O.S.A.

R'eservations: Dominique LEBOUCHER

© 02 31 23 60 01 - E-mail : aposaspectacle@orange.fr

Tarif plein : 10€ / Carte d'abonnement : 5€
Tarif abonnés : 7€ / Jeunes de moins de 18 ans : 4€
Informations : Serge GEFFROY - © 02 31 23 06 84





#### **SOLIDARITÉ - PARTAGE**

haque deuxième dimanche du mois, un repas convivial est proposé aux personnes seules ou isolées. Il est organisé par les bénévoles de la **PAROISSE SAINT-MARTIN DES MARAIS** à la salle paroissiale d'Argences. Ce repas est gratuit (une tirelire permet de participer aux frais selon les moyens de chacun). Un service de covoiturage est organisé sur demande.

N'hésitez pas à venir partager un moment de convivialité!

#### SALLE PAROISSIALE D'ARGENCES

14 rue Lecharpentier-Deschamps Renseignements :

M<sup>me</sup> TROUSSARD: 02 31 23 84 68 M<sup>me</sup> PROFIT: 06 03 43 29 27





équipe du **SECOURS CATHOLIQUE** accompagne les personnes en difficultés tout au long de l'année par un accueil et une écoute personnalisés, des ateliers-cuisine et des travaux manuels. Des sorties et rencontres conviviales permettent à chacun de « se remettre debout ».

Le chalet de Noël et le concours de soupe ouvert à tous ont été un succès. Merci à tous ceux qui nous aide et nous soutiennent!

#### **SECOURS CATHOLIQUE**

1 ter rue Dusoir - 14 370 Argences Présidente : M<sup>me</sup> PROFIT Bernadette Tél : 02 3126 19 90 - 06 03 43 29 27



#### A.D.E.S.A.

Association de Défense de l'Environnement du Secteur d'Argences s'intéresse particulièrement au suivi du centre d'enfouissement technique (CET) de déchets dangereux exploité par la société SOLICENDRE à Argences. L'association participe :

- > À la commission locale d'information et de surveillance en Préfecture.
- > À la commission municipale d'information relative aux conditions d'exploitation du site.
- > Au suivi du site en Préfecture.
- > À la réunion avec un représentant de la région Basse-Normandie au GRAPE

La capacité de l'installation de stockage est fixée à 30 000 tonnes de déchets par an.

#### TYPE DE DÉCHETS ADMIS

Le CET d'Argences a reçu en 2013 : des résidus de fabrication (655,14 t), des résidus de peinture (201,36 t), des terres souillées (1021,14 t), des déchets de traitement des eaux (593,64 t), des déchets contenant de l'amiante (1457,98 t), des déchets de traitement de surface (227,66 t), des déchets de l'incinération (7174,40 t), des mâchefers (17310,14 t), des déchets à radioactivité naturelle renforcée (1351,46 t).

#### **TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2013**

- > Suppression des arbustes implantés sur la couverture des alvéoles de l'ancien site.
- > Dévoiement de la ligne électrique d'alimentation de la zone bassin.
- > Déplacement vers l'aire de service de la station de remplissage des citernes.

#### **TRAVAUX PRÉVUS EN 2014**

- > Réalisation de 3 nouveaux piézomètres pour compléter le dispositif actuel de contrôle et de surveillance des eaux souterraines.
- > Réalisation d'un mur coupe-feu en cas d'incendie du bâtiment de stabilisation.
- > Plan régional d'élimination des déchets dangereux (PREDD) : le groupe de travail « annexes PREDD » de la région Basse-Normandie s'est réuni le 28 février 2014 au sujet du CET de classe I d'Argences. Voici les principaux sujets abordés :

Au 1er trimestre 2016, le dernier casier d'exploitation sera comblé.

La société SOLICENDRE a présenté le projet d'extension du site à périmètre constant, pour une durée résiduelle de l'installation de 10 à 15 ans.

La société SOLICENDRE souhaite demander une augmentation du tonnage pour passer de 30 000 t à 50 000 t par an. Le dépôt du dossier de demande d'autorisation d'exploiter sera effectué fin avril.

La procédure administrative devrait prendre un an.

L'enquête publique aurait lieu avant l'été 2015.

L'association souhaite que le projet de continuité de l'exploitation du CET envisagé par la société SOLICENDRE soit en accord avec les orientations générales élaborées par la commission PLU dans le cadre du projet d'aménagement et développement durable, orientations présentées au Conseil municipal du 7 février 2007, en particulier :

- > Un cadre de vie de qualité dans un environnement protégé tenir compte des risques naturels : la vallée est inondable – les coteaux peuvent être instables ;
- > Le site de l'ancienne carrière a été réinvesti par un CET de classe I. Une vigilance particulière s'impose du fait des risques que ce type de stockage fait peser sur l'écosystème sensible qui l'environne;
- > Préserver l'environnement fragile de la Vallée de la Muance et les zones humides des marais ;
- > Préserver et mettre en valeur les coteaux ;
- > Préserver le maillage des haies et les boisements qui contribuent à la stabilisation des sols ;
- > Interdire l'extension du CET dans son site (veiller à sa neutralité environnementale et interdire la création de nouvelles carrières.
- > Pour les ruissellements : limiter l'imperméabilisation des sols et favoriser l'infiltration sur place. Le Conseil municipal émet un avis favorable à ces orientations. »

Au cours de l'enquête publique prévue, le Commissaire enquêteur sera à la disposition des habitants du secteur d'Argences pour les informer du projet envisagé par la société SOLICENDRE et recueillir leurs observations.

## SI VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE PLUS DE DÉTAILS SUR L'EXPLOITATION DU SITE, L'ASSOCIATION TIENT À VOTRE DISPOSITION

- > L'origine des déchets,
- > Le bilan hydrique,
- > Le bilan des entrants (déchets et réactifs) et des sortants (lixiviats),
- > Le suivi de la qualité des eaux souterraines,
- > Le suivi de la radioactivité, les contrôles de l'atmosphère,
- > Le contrôle inopiné des rejets d'eau,
- > Le compte rendu de son assemblée générale pour l'année 2013.

#### A.D.E.S.A.

Contact: Michel LIEVRE
7 rue du Pays d'Auge - 14 370 ARGENCES
© 02 31 23 94 73



## CENTRE ÉQUESTRE LE MESNIL

et été le centre équestre du Mesnil d'Argences redouble d'activités!

Les cavaliers, petits et grands, de la région d'Argences viennent tous les jours partager leur passion équestre avec leur cheval ou poney préféré, dans toutes sortes d'activités équestres : promenades, pique-niques, jeux équestres, parcours d'obstacles, de cross ou de dressage, passage de galops.



Les amoureux de la nature partiront une semaine en randonnée, en communion totale avec les chevaux : baignades sur la plage avec son cheval... feux de camp, bivouac dans une grande tente Inuite, loin de la « civilisation »...

Le centre équestre du Mesnil a toujours respecté au plus haut point ses chevaux : en été ils ne sont jamais montés plus de deux fois par jour, ainsi ils sont toujours de bonne humeur, faciles et légers. Monter un cheval heureux apporte un plaisir inoubliable.

Venez dès aujourd'hui visiter le centre équestre du Mesnil, installé depuis 29 ans à 4km d'Argences, dans une belle ferme, ancienne, verdoyante et accueillante.



#### **CENTRE ÉQUESTRE LE MESNIL**

Chemin de Blamont - 14 370 ARGENCES Aleth et Frank DUREL - © 02 31 23 97 56 Site-web: www.equitation-normandie.com



### CENTRE ÉQUESTRE L'ÉTRIER

ous avons eu le plaisir d'acquérir ce centre équestre situé à Argences. Notre projet est toujours de développer ce centre et de le rendre accessible au plus grand nombre.

Nous organisons différentes activités destinées aux enfants, aux adolescents et aux adultes afin de leur faire découvrir et partager notre passion du cheval.

A partir de 2 ans et demi, les plus petits peuvent participer à des cours de baby poney. Des stages sont proposés en période de vacances scolaires. Des cours d'obstacles et la préparation au passage de galop sont aussi au programme. Nouveauté cette année : un cours spécial « Compétition CSO » est proposé.

L'étrier d'Argences se déplace en concours officiels. Nos résultats sont des atouts qui font connaître la commune d'Argences à chacun de nos déplacements dans la région du Calvados. Nous avons obtenu la certification « Agrément LABEL EFE ». Cette certification atteste de la qualité et de la sécurité de nos structures.



Toute notre équipe est à votre disposition pour vous présenter notre centre et pour vous présenter nos efforts de développement pour le bien-être des cavaliers présents et futurs.

#### CENTRE ÉQUESTRE L'ETRIER

29 rue du Marais - 14 370 ARGENCES © 06 16 86 48 93 - © 06 09 80 13 57 E-mail : letrier-dargences@orange.fr



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE « VAL ÈS DUNES »



## CENTRE AQUATIQUE

près de nombreux aléas et de longs mois d'attente, Dunéo, projet phare de la Communauté de communes « Val ès dunes » , a enfin ouvert ses portes et rempli ses bassins.

L'attente était à la mesure du besoin pour un équipement sans équivalent dans le sud-est de l'agglomération caennaise.

Ouvert gratuitement à toutes les écoles du territoire, *Dunéo* permet à chaque enfant scolarisé d'apprendre à nager.

Les écoliers d'Argences et les collégiens disposent même du privilège de pouvoir profiter de la piscine à quelques pas de leur établissement.

Dunéo a également été conçu dès l'origine, pour recevoir dans les meilleurs conditions d'accueil les Personnes à Mobilité Réduite qui bénéficient d'un accès libre aux différents espaces.

Dunéo veut offrir à la famille tous les plaisirs de l'eau : longueurs de bassin pour les plus sportifs, pataugeoire défendue par un dragon pour les plus petits, gerbes d'eau sur le pentaglisse pour tous âges, toboggan de 70 m avec une plongée dans le noir pour les plus audacieux et pour se retrouver tous, le bassin ludique et ses flots bouillonnants.





Dunéo rime aussi avec balnéo avec le plus grand jacuzzi de la région, un sauna et deux espaces hammam.

Et maintenant, tous à l'eau, pour profiter du soleil normand au milieu des galets derrière l'immense mur de verre ondoyant.

**Info**: Selon la réglementation appliquée dans toutes les piscines, *Dunéo* doit procéder à un arrêt technique deux fois par an.

Xavier PICHON, Président de la Communauté de communes



CDC « VAL ÈS DUNES »

1 rue Guéritot - 14 370 Argences - Tél : 02 31 15 63 70

E-mail: cdc@valesdunes.fr

# RELAIS ASSISTANTS MATERNELS



e Relais d'Argences est un lieu d'écoute, d'informations et d'animations.

Il propose aux parents des informations sur les modes d'accueil existants, les droits et les obligations, une liste des assistants maternels, un soutien dans la fonction d'employeur ainsi que des animations et des soirées thématiques.

Il propose aux enfants des activités d'éveil, un espace de jeu, de découverte, de rencontres et de socialisation, des sorties et des spectacles ainsi que des animations en lien avec les activités locales et les structures existantes.

Il propose aux assistants maternels et aux gardes d'enfants à domicile : une information générale sur les droits et obligations, une information sur les modalités d'exercice de la profession, un recueil des disponibilités d'accueil, des rencontres, de la documentation, des actions de professionnalisation et des soirées thématiques (développement de l'enfant, gestes et postures...).

#### **RELAIS ASSISTANTS MATERNELS**

Rue Dusoir - 14 370 Argences - Tél 02 31 23 72 70 E-mail : relaisam.valesdunes@orange.fr



## POINT INFO 14 DE BELLENGREVILLE LIEU D'ACCUEIL ET DE CONSEILS



espace emploi met à votre disposition des « outils » et des services pour vous éviter nombre de trajets vers le Pôle Emploi. (avec lequel nous avons signé une convention de partenariat d'offres et de services) :

- > Consultation des offres d'emploi du Pôle Emploi,
- > Information sur les offres de stages, concours, formations,
- > Mise en relation directe avec les employeurs,
- > Aide à la correction et à la réalisation de CV et de lettres de motivation,
- > Préparation à l'entretien d'embauche,
- > Renseignements sur les mesures pour l'emploi, prestations et formations Pôle Emploi, Inscription comme demandeur d'emploi

Gratuit et confidentiel, Point Info 14 est ouvert à tous (demandeurs d'emploi, salariés, étudiants, employeurs...) L'espace emploi optimise vos efforts, vous donne confiance et facilite votre accès à l'emploi.

#### POINT INFO 14

Mairie - 10 rue Léonard Gille 14 370 BELLENGREVILLE

Téléphone / Fax : 02 31 80 78 28

E-mail: pointinfo4bellengreville@valesdunes.fr



Les responsables du POINT INFO 14 de Bellengreville vous accueillent :

lundi - mardi - jeudi - vendredi de 8h30-12h30 et de 13h30-16h30 mercredi de 8h30-12h30

#### **SMEOM**



en triant et en compostant, nous faisons tous diminuer le poids des ordures ménagères destinées à l'enfouissement, un traitement qui est onéreux et qui ne valorise pas nos déchets. Depuis 2009, les tonnages d'ordures ménagères traités par enfouissement ont baissé de plus de 28 %, et c'est votre Taxe d'Elimination des Ordures Ménagères qui s'en ressent.

En 2013, vos efforts de tri et de regroupement des conteneurs, ont fait chuter la TEOM de 8 à 10 %. Le compostage permet d'aller plus loin en valorisant les bio-déchets (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café...) et ainsi alléger encore le poids de nos poubelles.

Des composteurs sont disponibles à l'accueil de la déchetterie de Moult à un tarif préférentiel de 20 euros payable par chèque. Le tri fait du bien à notre planète mais aussi à nos budgets, alors ne nous arrêtons pas en si bon chemin!

Des interrogations sur le tri ? Contactez votre ambassadrice du tri au : © 02 31 23 42 42 ou © 06 79 60 56 05

ET DU 1 <sup>ER</sup> MARS AL	_	JOURS D'OUVERTURE	HIVER DU 1 <sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER				
MATIN	APRÈS-MIDI		MATIN	APRÈS-MIDI			
10h00 - 12h00	14h00 - 18h00	LUNDI	10h00 - 12h00	14h00 - 16h00			
FERI	MÉ	MARDI	FE	RMÉ			
10h00 - 12h00	14h00 - 18h00	MERCREDI	10h00 - 12h00	14h00 - 16h00			
10h00 - 12h00	FERMÉ	JEUDI	10h00 - 12h00	FERMÉ			
10h00 - 12h00	13h30 - 18h00	VENDREDI	10h00 - 12h00	13h30 - 16h00			
09h00 - 12h00	13h30 - 18h00	SAMEDI	10h00 - 12h00 13h30 - 16h00				
FERI	MÉ	DIMANCHE	FE	RMÉ			

CONTACT:

RD 40 - 14 370 Moult Tél : 02 31 23 42 42

E-mail: smeom@smeom.fr Site-Web: www.smeom.fr







### HORAIRES D'ÉTÉ - TER

MOULT - CAEN (DANS LE SENS MOULT-CAEN) - DU 06/07/2014 AU 13/12/2014																	
DU LUNDI AU VENDREDI								SAMEDI, DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS									
Départ de Moult à	6H31	7H06	7H23	8H06	9H06	10H06	15H06	17H06	17h45	18h11	19h06		7H06	8H06	9H06	18H11	18H12
Arrivée à Caen à	6H44	7H19	7H35	8H19	9H19	10H19	15H20	17H20	18h00	18h25	19h19		7H19	8H19	9H19	18H25	18H24

CAEN - MOULT (DANS LE SENS CAEN-MOULT) - DU 06/07/2014 AU 13/12/2014																	
DU LUNDI AU VENDREDI							SAMEDI, DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS										
Départ de Caen à	6H34	7H52	8H34	11H08	13H08	13H16	13h34	16h34	17H22	17h34	18H23	18h34	19h34	7H52	8H34	11H08	17H34
Arrivée à Moult à	6H47	8H04	8H47	11H21	13H21	13H29	13h47	16h47	17H35	17h47	18H35	18h47	19h47	8H04	8H47	11H21	17H47



#### SNCF CONTACT TER:

0 800 100 244 (appel gratuit depuis un poste fixe)
Plus d'informations sur le site www.voyageurs-sncf.com

### ÉTAT-CIVIL

ous ne publions plus LES ACTES D'ÉTAT-CIVIL. En effet, ces publications sont en contradiction avec l'article 9 du Code-civil : « chacun a le droit au respect de sa vie privée ».

Le ministère de l'Intérieur s'oppose donc à la divulgation par les autorités publiques telles que les municipalités, de tout élément de la vie privée d'une personne sans le consentement de celle-ci (accord écrit).

Par conséquent, seuls les chiffres de l'État-civil apparaissent.

Année(s)	Nombre de naissances	Nombre de mariages	Nombre de décès
2009	39	13	29
2010	36 (Dont 1 à Argences)	21	38
2011	39	21	48
2012	32	17	48
2013	32	15	43









**AGENCE DES COTEAUX** 



## **DÉMARCHES** ADMINISTRATIVES

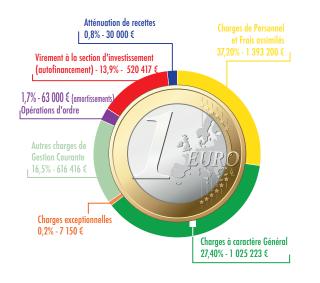
Formalités	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût et observations						
Carte d'électeur	Mairie du lieu de résidence	Carte d'identité Justificatif de domicile	■ Gratuit ■ Inscription sur la liste électorale chaque année jusqu'au 31 décembre						
Carte nationale d'identité  Les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2004 sont désormais valables 15 ans (sauf pour les mineurs : la durée de validité reste de 10 ans).	Mairie du domicile	■ 2 photos d'identité ■ Justificatif de domicile ■ Acte de naissance < 3 mois ■ Livret de famille des parents ■ Ancienne carte d'identité ou déclaration de perte/vol ■ Pour les mineurs dont les parents sont divorcés ou séparés, s'adresser à la Mairie pour avoir plus de précisions sur TOUTES les pièces à fournir	<ul> <li>■ Gratuit sauf cas de vol ou perte (timbre fiscal 25€)</li> <li>■ Présence de la personne indispensable pour signature et empreinte</li> <li>■ Présence obligatoire d'un parent pour les mineurs</li> </ul>						
Passeport biométrique	Uniquement auprès des collectivités territoriales habilitées : Maison des Services Publics à Mézidon-Canon Mairie de Lisieux, Caen, Colombelles, Livarot, Falaise. Plus d'infos sur www.ants.interieur.gouv.fr	<ul> <li>2 photos d'identité</li> <li>1 justification de domicile (original)</li> <li>Copie d'acte de naissance</li> <li>Livret de famille</li> <li>Ancien passeport ou déclaration de perte/vol</li> </ul>	Se fait uniquement sur RDV  Timbre fiscal Photos agréées						
Déclaration de naissance anticipée	N'importe quelle Mairie	Carte d'identité des parents	■ Gratuit						
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	■ Certificat médical ■ Livret de famille ■ Pour les enfants naturels, identité du père et de la mère	■ Gratuit ■ A faire dans les 3 jours suivants la naissance						
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille Certificat médical constatant le décès.	■ Gratuit ■ La déclaration doit être faite par un parent ou une personne porteuse du certificat médical						
Mariage	Mairie du lieu de mariage	Dossier de renseignement à retirer en mairie	Doit être célébré à la mairie du domicile d'un des deux époux ou de leur résidence établie après un mois d'habitation continue  Le mariage peut également être célébré dans la commune où un père ou une mère d'un des futurs époux a son domicile.						
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national 107, rue landreau 44079 Nantes Cedex www.cjn.justice.gouv.fr	Extrait d'acte de naissance ou copie du livret de famille	■ Gratuit ■ Enveloppe timbrée						
Changement d'adresse sur carte grise	Préfecture	Imprimé à retirer en mairie							
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Nom, prénoms, dates du mariage	■ Gratuit ■ Enveloppe timbrée						
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	■ Nom, prénoms, date de naissance	Gratuit Enveloppe timbrée						
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	■ Nom, prénoms, date de décès	■ Gratuit ■ Enveloppe timbrée						
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu de mariage	Fournir l'état civil du  (de la) conjoint(e) et des enfants	imprimé à remplir et à signer, disponible en mairie						
Recensement militaire	Mairie du domicile	Livret de famille	démarche à faire le 1er mois du trimestre suivant la prise des 16 ans						
Permis de construire	Mairie du lieu de construction	Possibilité de retirer les imprimés en Mairie	Réception et enregistrement des imprimés						
Certificat d'urbanisme	Mairie du lieu de construction	Imprimé à retirer en Mairie							
Légalisation de signature	Mairie de domicile	■ Pièce d'identité avec photos et signature	Se présenter et signer les documents devant l'officier de l'Etat Civil						
Délivrance de récépissé et titre de séjour Renouvellement de titre de séjour	La Mairie ne pourra plus accepter ces demandes. Votre seul interlocuteur est le Service de l'Immigration et de l'Intégration de la Préfecture du Calvados. Vous devez impérativement vous déplacer à Caen pour déposer vos demandes et retirer votre titre. Préfecture du Calvados : rue Choron 14000 CAEN - Guichets ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h45								

#### LES FINANCES

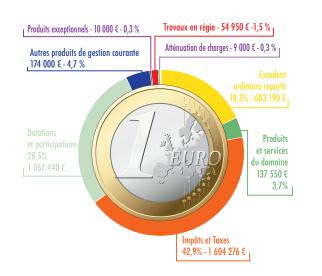
#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Budget Primitif de Fonctionnement 2014 : 3 740 406 Euros

#### Dépenses



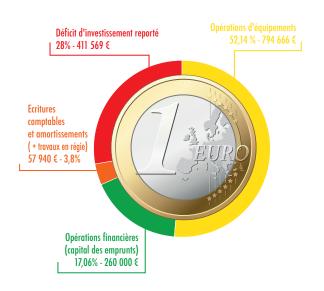
#### Recettes



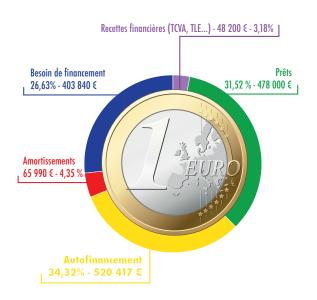
#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Budget Primitif d'Investissement 2014 : 4 051 383 Euros

#### Dépenses\*



#### Recettes



#### \*Nouvelles opérations équipement 2014

Voirie: création de trottoirs et d'un parking place des Tilleuls - Services techniques: achat d'un camion-benne, d'une tonne, d'une fourgonette et d'une balayeuse. Outillage manuel, taille-haies. Matériel informatique et photocopieur - École: Aménagement d'une classe et achat de couchettes à l'école maternelle. Achat d'ordinateurs et de tableaux numériques à l'école primaire. Achat d'un panneau d'affichage.

Mairie: un ordinateur et des boîtes aux lettres. Refonte du site internet. Forum; meuble rack et lecteur CD - Square Derrien: construction d'une clotûre et de grilles - Bibliothèque: un ordinateur, des livres et un rayonnage - Mobilier urbain d'entrée de ville et panneaux au Mesnil Police: un VTT et des talkies-walkies.







## L'ORÉE D'ARGENCES



#### AGENCE NORMANDIE

86 boulevard Dunois - 14 000 Caen © 02 31 27 85 00 - Email: caen@francelot.com



ARGENCES AUTOS

VENTE VÉHICULES OCCASIONS & UTILITAIRES
ENTRETIEN & RÉPARATION TOUTES MARQUES
DÉPANNAGE & RÉPARATION PARES-BRISE

**Z-A. rue Georges Lemesle - 14 370 Argences** © 09 81 09 85 72 - © 06 61 67 99 63 - Email : argencesautos@bbox.fr



AMÉNAGEMENT URBAIN ET ESPACES PUBLICS

ÉQUIPEMENTS PUBLICS

LOGEMENTS COLLECTIFS
ET INDIVIDUELS

BUREAUX

BÂTIMENTS TECHNIQUES

URBANISME RÈGLEMENTAIRE

HQE

## Spécialiste en Restauration de Pâtrimoine EIRL 14MTPC

MACONNERIE - TERRE - PIERRE - CHAUX

TORCHIS - ENDUIT DE DÉCORATION ISOLATION & BÉTON DE CHANVRE

4 rue André Gourmez - 14 370 ARGENCES © 07 88 45 94 81 - Email : 14mtpc@gmail.com

## École SAINTE-MARIE

1 bis rue de Derrière les Portes - 14 370 ARGENCES © 02 31 23 60 58 - Fax : 09 70 32 11 85



- Appareils Auditifs
- Piles & Produits d'entretien
- Protections Auditive

© 02 31 80 90 77

12 rue Lecomte - 14 370 ARGENCES



41 avenue du Paris - Lieu-dit Le Lion d'Or - 14 370 MERY CORBON © **02 31 50 07 19** - Email : argmotoculture@orange.fr



PLOMBERIE - CHAUFFAGE GÉOTHERMIE - AÉROTHERMIE



FAIMBLANC - LEBAS INSTALLATION & DEPANNAGE



M. PAIMBLANC © 0 68 03 95 86 M. LEBAS © 06 76 41 61 54















Route de Vimont 14 370 ARGENCES

© 02 31 23 60 67
Fax: 02 31 23 75 82



BANQUE - ASSURANCES - TÉLÉPHONIE

1 rue Troarn - 14 370 Argences - © 0820 890 039 (0,12€ la minute) Email : 02123@creditmutuel.fr